

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

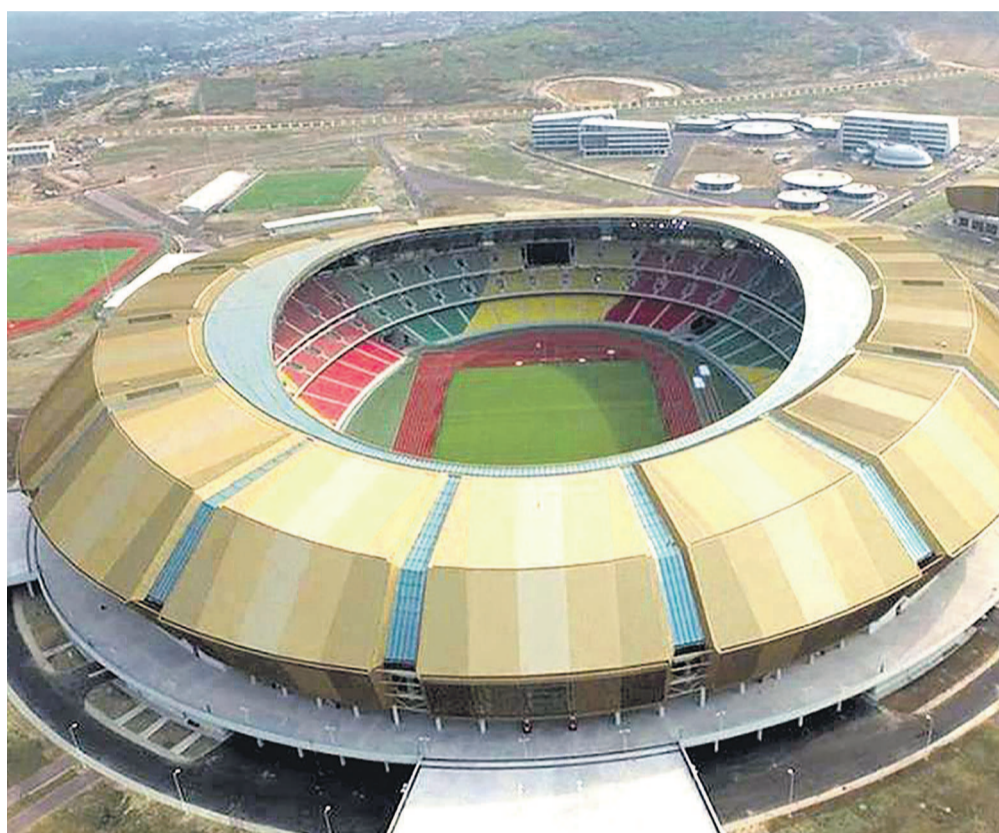
N° 2632 - LUNDI 13 JUIN 2016

INCIVISME

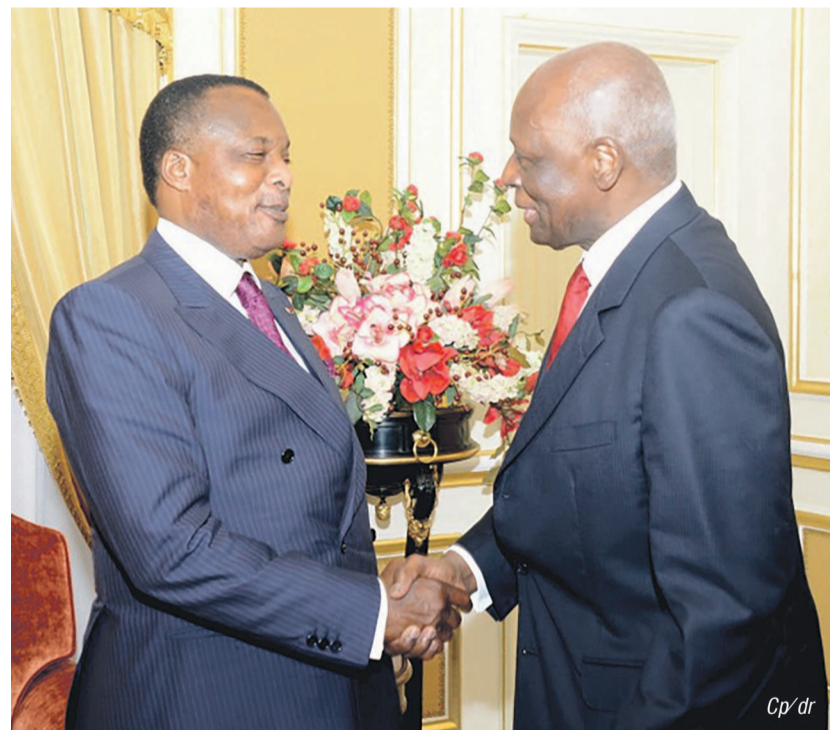
Vol d'équipements
de sonorisation
au stade de Kintélé

Dix mois après la tenue des 11^{èmes} Jeux Africains à Brazzaville, des vandales occasionnent des pertes diverses au complexe sportif de Kintélé. Le stade de l'Unité a ainsi été dépouillé de ses équipements de sonorisation acquis à des coûts très élevés. À l'occasion d'une visite organisée vendredi dans ce complexe, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat a estimé que ces actes peuvent être le fait de réseaux bien organisés sachant qu'un dispositif de sécurité est sur les lieux.

Page 24



Le stade de Kintélé (DR)



Denis Sassou N'Guesso et Jose Eduardo dos Santos

PAIX ET SÉCURITÉ

L'Angola accueille
la 6^e conférence
des Grands lacs

Sur invitation de son homologue angolais, José Eduardo dos Santos, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso est attendu à Luanda où s'ouvre demain la 6^{ème} Conférence internationale sur la région des Grands lacs (CIRGL).

Dans la capitale angolaise, les chefs d'Etat et de gouvernement évalueront la situation de sécurité, de défense et de paix au sein des pays membres, particulièrement ceux ayant connu des conflits ou des crises politiques et militaires, tels que le Burundi, la RCA, la RDC ou encore le Soudan du Sud.

Page 13

PARTENARIAT

La Lotaf s'engage
à promouvoir
le développement
du sport au Congo

La loterie en Afrique (Lotaf), s'est engagée à financer les programmes sportifs au Congo à partir des bénéfices générés par les paris sportifs.

L'appui de la Lotaf au ministère des Sports et de l'éducation physique a été exprimé par son directeur général, Léon Ngoma Bikoungou qui a signé, jeudi, une convention de partenariat avec le ministre Léon Alfred Opimbat.

« Cette convention va nous permettre de financer les activités de promotion et développement du sport spécifiquement dans l'aménagement et la construction des plates formes sportives dans l'ensemble du pays, mais également l'organisation des compétitions sportives multidisciplinaires », a précisé le ministre des Sports.

Page 24

GESTION DES STRUCTURES PUBLIQUES

Gisèle Ambiero : « Il nous faut
gérer le CHU autrement »

Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, la directrice générale du CHU de Brazzaville, Gisèle Ambiero, aborde les sujets sensibles de la gestion quotidienne du plus grand établissement sanitaire du Congo et annonce de grandes mesures parmi lesquelles : la rupture des contrats de complaisance, l'informatisation de la pharmacie et l'installation de la télésurveillance. Elle compte ainsi mettre un

terme aux antivaleurs et appliquer une gestion axée sur les résultats.

« Fini le temps du partage du gâteau et du gain facile. Aujourd'hui, il nous incombe la responsabilité de gérer le CHU autrement. Nous avons besoin de résultats et non des discours et des querelles », explique-t-elle, en pointant du doigt des agents et fournisseurs véreux.

Pages 8 et 10



Photo (DR)

ÉDITORIAL

Russie

Page 2

ÉDITORIAL

Russie

N'en déplaise à ceux qui s'efforcent par tous les moyens de discréditer le Congo, notre pays, est de plus en plus perçu par les grandes puissances comme l'un des partenaires sûrs, crédibles, fiables, du continent en général, de l'Afrique centrale en particulier. Une nouvelle preuve nous en a été donnée vendredi lorsque l'Ambassadeur de la Fédération de Russie, Valéry Mikhaylov, a reçu ses nombreux invités dans le cadre prestigieux de la chancellerie de MPila, à deux pas de l'immense fleuve Congo.

Prenant la parole après que les hymnes nationaux des deux pays aient retenti le diplomate a dit de façon claire que le Congo est pour la Russie un acteur incontournable de la sous-région d'Afrique centrale. Après avoir énuméré les grands projets que les deux pays ont entrepris de réaliser sur le sol congolais, puis souligné le rôle que les universités russes jouent toujours dans la formation de nos cadres il a exprimé la volonté du président Vladimir Poutine de renforcer les relations diplomatiques existant entre les deux pays.

Avec, notamment, cette phrase qui mérite d'être rapportée et méditée (1) : « *La Russie va protéger la diversité du monde. Elle est toujours ouverte au dialogue honnête et transparent fondé sur une interaction respectueuse des diverses cultures et religions. Notre objectif est de nous faire des amis et des partenaires égaux, parmi lesquels l'Afrique et la République du Congo qui occupent une place très importante.* » Traduction libre : nous, Russes, sommes décidés à développer nos relations avec l'Afrique sans chercher à interférer, comme certains tentent de le faire, dans ses affaires intérieures et plus précisément dans sa gouvernance publique.

Lorsque l'on sait que le Kremlin a entrepris de reprendre au sein de la communauté internationale la place éminente qu'elle occupa longtemps avant de vivre les troubles qui débouchèrent sur l'implosion de l'URSS, on mesure à sa juste valeur le message qu'il vient d'envoyer. Oui, l'Afrique figure à nouveau au cœur de la stratégie mondiale de la Russie, oui le Congo est pour elle un partenaire incontournable. Qui, honnêtement, songerait à s'en plaindre ?

Les Dépêches de Brazzaville

(1) Voir en page 13 de ce numéro le compte-rendu détaillé de cette réception.

INTERVIEW

Roger Nkodo Dang : « Bien former les électeurs pour éviter les conflits post électoraux »

Le président du Parlement panafricain, Roger Nkodo Dang a, au terme d'une visite de travail à Brazzaville, donné le point de vue de son institution sur la situation post électorale au Congo-Brazzaville. Dans une interview à la presse locale le 9 juin, Nkodo Dang a insisté sur la nécessité pour l'Afrique de faire une démocratie des idées et non une démocratie des hommes. Il a ensuite apprécié le dynamisme du Congo dans la ratification des instruments juridiques de l'Union africaine avant de reconnaître que la tendance à la modification des constitutions observée dans plusieurs pays du continent est bien légale.

Peut-on connaître l'objet de votre visite à Brazzaville ?

C'est une visite de travail qui s'est transformée en un conseil, en un directoire. Il s'est agi en fait du panafricanisme. Ce mouvement qui avait été rêvé au lendemain des indépendances par un groupe d'Africains à la tête duquel se trouvait le feu président Nkrumah. Le panafricanisme avait pour objet, une Afrique, une voix, mais les indépendances et certains égoïsmes de notre continent n'ont pas permis la marche vers cet objectif qui était noble. Je suis donc venu ici pour rencontrer les plus hautes autorités du pays, à la tête desquelles, le sage son Excellence Monsieur le président de la République Denis Sassou N'Guesso qui m'a donné beaucoup de conseils. J'ai été aussi reçu par tous les ministres en charge des départements techniques concernés par les questions liées à la ratification des instruments juridiques de l'Union africaine, à savoir le ministre de la Justice qui est le gage de la souveraineté de l'Etat, le ministre des Affaires étrangères qui est le greffier des conventions internationales et les deux présidents des chambres du Parlement congolais. A l'issue de ces différentes rencontres, j'ai reçu toutes les assurances nécessaires selon lesquelles, la charte de Malabo sera ratifiée lors de la session parlementaire en cours.

Que stipule cette Charte de Malabo ? Pour essayer d'avancer dans le cadre de l'intégration du continent, l'Union africaine a institué des organes, parmi lesquels le Parlement panafricain qui est le 3^e organe. Son siège est en



Roger Nkodo Dang

Afrique du sud. Il a été mis en place en 2004 et le Congo fait partie des pères fondateurs de ce Parlement. Il siège comme tout autre Parlement avec un bureau dont je suis le président, quatre vice-présidents, un secrétaire général, deux secrétaires généraux adjoints et toutes les directions et divisions qu'on trouve dans un Parlement.

Au départ, ce Parlement avait reçu un mandat correctif et facultatif. Au bout de cinq ans, il fallait réviser le protocole instituant le Parlement panafricain, et ce travail a été fait par le Congo. Cette révision a abouti à ce qu'on appelle le protocole de Malabo le 27 juin 2014. Cette révision porte essentiellement sur deux articles, à savoir 1a et 8b. Ces deux articles nouveaux confèrent le pouvoir législatif au Parlement panafricain, de sorte que l'institution peut désormais légiférer sur les sujets qui vont lui être soumis par la Conférence des chefs d'Etat.

Le parlement panafricain n'a pas une puissance extracontinentale. Une fois qu'une loi est adoptée, nous la renvoyons dans les parlements nationaux pour ratification, après quoi, les ministres de la Justice l'internalisent dans les droits internes de chaque Etat. En clair, ça veut dire que nous ne nous considérons pas comme une super structure, mais comme une structure de liaison entre les lois communes à l'Afrique et les domaines dans lesquels nous pouvons légiférer.

Quelle appréciation le Parlement panafricain fait-il de la situation post électorale au Congo Brazzaville ?

En Afrique il n'y a jamais eu une élection sans contestation. La plupart des partis politiques sont des partis des élections et non des partis de la démocratie. Ils n'ont de l'existence que lors des élections et après ils disparaissent. Il nous faut arriver à une démocratie des idées et non une démocratie des hommes, cela nous éviterait les conflits

post électoraux.

Nous avons copié le modèle occidental qui veut que le pouvoir s'obtienne par élection, mais on a encore beaucoup du travail en Afrique. Pour amener les gens à la démocratie, il faut leur convaincre à s'inscrire au fur et à mesure sur les listes électorales, leur préparer à voter pour une idée. Il faut en réalité faire un travail de proximité.

De manière générale, le problème de conflit post électoral existe partout. Il s'agit pour nous de bien former les électeurs afin qu'ils puissent voter en âme et conscience et accepter le verdict des urnes.

Au niveau du Parlement panafricain, nous travaillons de sorte que les gens comprennent l'importance de la période préélectorale qui est du reste très importante. Malheureusement en Afrique c'est la période post électorale qui est beaucoup plus visible. C'est là où l'on se lève un matin pour dire qu'on a volé ma victoire.

Comment le Parlement panafricain apprécie-t-il l'attitude de certains Etats qui s'illustrent dans la modification des lois fondamentales ?

Nous ne gardons pas un silence complice sur cette question. Si vous lisez les différentes Constitutions africaines, notamment au niveau des mesures transitoires ou finales, vous constaterez qu'il existe des mécanismes de révision. S'il est prévu que la Constitution peut être révisée à un moment donné, on ne peut pas s'y opposer. Cette disposition est reconnue dans toutes les Constitutions, notamment Napoléoniennes qui sont les nôtres, à la différence des Constitutions anglo-saxonnes.

Nous voulons une Afrique homogène, c'est pour cela que l'Union africaine avait mis en place la Charte africaine de la démocratie et des élections qui est aussi un instrument juridique. Et, la plupart des Etats africains tendent vers cette Charte qui fait obligation à chaque pays d'avoir une institution autonome qui organise les élections.

Pendant les années de l'indépendance, la seule méthode de prise de pouvoir était le coup d'état militaire, mais aujourd'hui, de plus en plus il y a un recul quantitatif. Ne soyons pas pessimistes, on a donné la place aux élections avec un système qui s'améliore nettement, bien qu'encore butté au manque de développement du continent.

Propos recueillis par Jean Kodila et Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EXÉCUTIF

Le Premier ministre échange avec divers interlocuteurs

Le chef du gouvernement, Clément Mouamba, a reçu en audience, tour à tour, le directeur de la société minière Sundance Ressources Ltd, Giulio Casello, l'ambassadeur du Congo au Brésil, Louis Sylvain Ngoma, le président du Conseil d'administration de la banque Société générale, Christian Celin ainsi que le président de la Commission de la CEMAC, Pierre Moussa. Au centre des entretiens, des questions liées au développement économique et à la diplomatie.



Le Premier ministre avec les responsables de la Société générale...

Le directeur de la société minière Sundance Ressources Ltd, Giulio Casello, a présenté au Premier ministre les éléments lui permettant d'apprécier l'état actuel du marché du minerai de fer. D'autant plus que l'entreprise réalisera le projet Nambemba, dans la zone septentrionale du pays en vue de l'exploitation du fer. Le marché de cette matière première, à en croire Giulio Casello, est dans un contexte difficile. « La chute du prix a été beaucoup plus rapide et beaucoup plus importante que prévu. Nous

avons atteint les prix les plus bas », a-t-il souligné. Le directeur de Sundance Ressources Ltd a par ailleurs expliqué qu'il sera question, de revoir à la hausse les prix afin de placer l'entreprise dans une position confortable pour qu'elle réussisse le financement du projet Nambemba.

Louis Sylvain Ngoma...

Avec l'ambassadeur du Congo au Brésil, les deux personnalités ont échangé sur les relations entre le Congo et le Brésil de sorte que le chef du gouver-

nement parvienne à mieux apprécier les questions de coopération entre les deux pays. Sur la nature des relations, Louis Sylvain Ngoma a été clair. « Les relations entre le Congo et le Brésil sont bonnes. Il faut souligner que celles-ci, ont précédé la conclusion des premiers accords. Nous nous souviendrons des interventions routières d'entreprises brésiliennes dans la Likouala, ce travail se poursuit



...Ici s'entretenant avec Pierre Moussa

avec des groupes brésiliens comme Andrade Gutiares (routier), Asperbras et le pro-

gramme des hôpitaux dans les départements du Congo », a indiqué l'ambassadeur.

Société générale...

Le président du Conseil d'administration de la structure bancaire française s'est dit satisfait de son entretien avec le Premier ministre. « Le chef du gouvernement nous a rassuré que le Congo sera très vigilant en matière de sécurité financière. C'est d'ailleurs l'une de ses préoccupations », a expliqué Christian Celin. Sa satisfaction s'explique aussi par le fait que l'Etat congolais a toujours soutenu la Société gé-

le pays vit sur le plan économique avec la baisse du prix du baril de pétrole. Il reste rassuré sur l'avenir...

Pierre Moussa...

« Le Premier ministre est un pur produit de l'intégration sous-régionale puisqu'il a été l'un des brillants directeurs de la banque centrale au niveau de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) », a déclaré le président de la Commission de la CEMAC qui a jugé important de faire le point, à Clément Mouamba, sur un certain nombre des questions liées à la vie de la structure sous-régionale. Pierre Moussa, a donc souligné la nécessité de renforcer la volonté politique des chefs d'Etat de la CEMAC en ce qui concerne notamment la mise en place des politiques sectorielles communes. Il a également expliqué que les avancées dans d'autres secteurs en vue de renforcer l'intégration sont louables : la zone de libre change, l'union douanière, Parlement communautaire etc. Pierre Moussa a aussi souhaité que la taxe commune d'intégration rentre régulièrement pour un financement continu des actions de la communauté.

Rominique Nerplat Makaya

nérale à tous les niveaux d'activités, selon lui. Avec Clément Mouamba, ils ont également évoqué les temps difficiles que

LE FAIT DU JOUR

Aimer le Pool

Les lignes qui suivent serviront-elles à quelque chose ? Seront-elles tolérées par ceux ou celles qui les liront ? Je n'en sais rien ! Mais je les rends quand même, parce qu'elles me sont inspirées par des faits qui méritent un regard citoyen libre de tout préjugé. Aimer le Pool, département parmi les douze qui composent notre patrie, le Congo, suppose de le mettre sur le même pied d'égalité que les onze autres départements, de les aimer tous dans leurs spécificités enrichissantes pour l'histoire de la nation congolaise, d'espérer pour les hommes et les femmes qui y habitent le meilleur épanouissement qui soit.

Les faits dont il est question ici sont ceux liés aux derniers développements de l'actualité nationale dans cette partie du pays. A savoir, les événements du 4 avril relatifs à l'attaque des quartiers sud de Brazzaville par des éléments armés, identifiés comme étant des proches du Pasteur Ntoumi. Depuis cette date, en effet, de vraies comme de moins vraies informations sont véhiculées dans la presse et dans les réseaux sociaux; des appels de tous genres, virulents les uns que les autres, y sont relayés convoquant par voie de

conséquence les appréhensions de maints observateurs de la situation du Congo.

C'est à ce titre que le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a dépêché, il y a quelques jours, à Brazzaville, son représentant spécial, Abdoulaye Bathily ; de leur côté, le gouvernement et les agences du système des Nations unies mènent une mission conjointe d'évaluation dans ce département. Les rapports qui seront rendus au terme de ces missions de terrain permettront sans doute de dissiper les malentendus, de mieux renseigner sur ce qui se passe réellement sur place, d'apaiser les esprits, même si, cela va sans dire, les internautes continueront de s'écharper sur la toile pour des raisons qui leur sont propres.

En attendant le résultat de ces missions, on peut se poser la question suivante : où sont passés ces braves hommes et femmes du Pool qui, il y a de cela quinze ans ou un peu plus, lorsque les équilibres de leur département étaient en voie de rompre décidèrent, par amour pour celui-ci, de s'engager à fond pour reconquérir la paix ? Où sont passées les associations des natifs du Pool qui leur permirent, dans ces moments difficiles-là, de discuter de l'ave-

nir de leur département ? On avait entre autres (citons de mémoire), le Mbongui, l'association des pays de Mpangala, etc. Les débats auxquels les membres de ces différentes instances prirent part tournèrent à l'époque autour du retour définitif de la paix, mais également de la volonté d'assurer le développement du département.

Peut-être nous retournera-t-on la question de savoir, pourquoi en appeler aux filles et fils du Pool alors que le gouvernement est là pour résoudre les problèmes qui se posent à la Nation ou à une partie de celle-ci ? Eh bien, pour ces cris de cœur lancés il y a peu par des enfants du Pool peinés: le premier, nous l'avons entendu tous à la suite de la reddition d'un ex-ninja, Ramsès, en l'occurrence : « Il y a trop longtemps que cette histoire (la rébellion ndr) a commencé. C'est depuis 1998 que j'évolue auprès du Pasteur Ntoumi. Depuis, je n'ai bénéficié d'aucun avantage, ni rien senti comme évolution dans ma vie », déclarait ce dernier, le 31 mai, après sa sortie de forêt. Le second cri de cœur, nous pouvons l'avoir lu dans la presse : « Le peuple du Pool doit assumer le devoir immense de consolider la démocratie ». Ainsi s'exprimait chez notre consœur, La Semaine

Africaine*, Omer Malonga, avocat et ancien prétendant à l'élection présidentielle du 20 mars dernier. « A mon avis, il n'y a pas de marginalisation et le Pool n'est en guerre avec personne », répétait-il.

Emanant de deux hommes aux parcours bien différents, ces cris de cœur ne sont pas moins des appels francs lancés par ces derniers à leurs frères et sœurs du département, afin que, dans leur infini amour pour celui-ci, ils s'investissent dans la recherche de la paix collective, gage du développement et du bien-être.

A l'évidence, si à côté du gouvernement qui allie pacification et restauration de l'autorité de l'Etat là où elle a été bafouée les enfants du Pool réunissent un large Mbongui pour se regarder les yeux dans les yeux, leur département en sortira grandi. Avouons que cela n'est pas normal que pour des raisons inavouées, inexplicables, parfois indéfendables, le Pool ne profite pas de sa proximité avec Brazzaville, la capitale politique du pays, qu'il héberge pratiquement, pour s'apaiser et, en harmonie avec les autres forces vives de la Nation, penser à son développement.

Gankama N'Siah

* L.S.A. n°3599 du jeudi 9 juin 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

L'examen des états financiers a dominé les débats

Les travaux de la session bilancielle 2016 du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire ont eu lieu le 27 mai à Pointe-Noire dans la salle de conférence du siège social du Chemin de fer Congo Océan sous la présidence de Jean Louis Osso, conseiller du Chef de l'Etat aux transports et à l'aviation civile, président dudit conseil.

Les états financiers du Port autonome de Pointe-Noire, exercice 2015 ont dominé cette session avec notamment l'examen de l'affaire relative à la situation générale du Port autonome de Pointe-Noire au 31 décembre 2015 et les questions financières.

Au terme de la présentation de la situation générale du Port autonome de Pointe-Noire au 31 décembre 2015, le Conseil a relevé la persistance du recul du trafic général, aussi bien au port public qu'au niveau des sites pétroliers, à 16,359 Mt contre 19,859 Mt en 2014.

Sur le plan des infrastructures, le Conseil a bien noté que dans le cadre du développement des activités de la concession du terminal à conteneurs, le quai D en cours de réhabilitation par le concessionnaire sera mis en service dès 2017. Cette perspective augure une amélioration du service offert aux navires en termes de postes à quai.

Le chiffre d'affaires est en progression de 8,06 % par rapport à l'exercice précédent, malgré la baisse continue du trafic général. Les charges d'exploitation quant à elles, ont connu une baisse de 10,19 %.

Le Conseil a noté avec intérêt que les perspectives d'avenir du Port reposent sur un ensemble d'actions urgentes à réaliser aussi bien sur le plan technique, avec en première ligne la mise en œuvre de la phase d'urgence du plan directeur, que sur le plan opérationnel avec la mise en place effective du plan de facilitation et de simplification des procédures de passage des marchandises.

À propos des questions financières, le conseil a suivi avec intérêt la présentation des événements portuaires remarquables de l'année 2015, parmi lesquels figurent le démarrage des travaux de la dépollution des infrastructures portuaires et de la zone de remblai et la création d'une nouvelle ligne maritime touchant Pointe-Noire, desservie par des navires de 300 m de longueur et d'une capacité de 9400 EVP.

Les investissements réalisés dans la modernisation des installations et équipements portuaires ont conduit à une amélioration des performances portuaires, notamment en termes de diminution de la durée du séjour à quai des portes conteneurs, ramenée à 02 jours contre 03 en 2014.

Le Conseil a également relevé l'effort consenti par le Port dans

le cadre de l'exécution d'investissements, financés sur fonds propres à hauteur de 24,886 Milliards.

Par ailleurs, s'agissant de la maintenance des unités navigantes, dont le coût élevé constitue une préoccupation majeure, le Conseil a apprécié l'initiative prise par la Direction Générale du Port autonome de Pointe-Noire de mettre en place un contrat de maintenance technique de ses unités navigantes avec le constructeur Damen.

L'examen des rapports d'activités et de gestion révèle une baisse significative du trafic général, dans une conjoncture marquée par le repli de la production pétrolière, le réaménagement du budget de l'Etat et les effets de la concurrence ayant



affecté le trafic en transbordement.

Ainsi, les résultats suivants ont été enregistrés au 31 décembre 2015:

Une baisse du trafic général: 16,359 Mt contre 19,859 Mt en 2014 en diminution de 17,62%;

Un repli du trafic au Port public : 7,431 Mt contre 8,631 Mt en 2014, en baisse de 13,90%;

Un recul du trafic conteneurs : 571 860 EVP manutentionnés contre 619 692 EVP en 2014, en baisse de 7,72%;

Une hausse du chiffre d'affaires: 50,904 Mds de FCFA contre 47,108 Mds de FCFA l'année précédente, en progression de 8,06 %;

Une hausse du résultat d'exploitation : 12,685 Mds de FCFA, contre 6,475 Mds de FCFA en 2014, en hausse de 95,91%

Une hausse du résultat net : 10,959 Mds de FCFA contre 6,157 Mds de FCFA en 2014, en hausse de 78,01%.

En outre, le Conseil d'administration a examiné les états financiers exercice clos le 31 décembre 2015 dont le compte de résultat se présente comme suit :

Résultat d'exploitation : 12.684.889.912 FCFA

Résultat financier + 282.230.862 FCFA

Résultat des activités ordinaires 12.967.120.774 FCFA ;

Résultat hors activités ordinaires - 2.007.782.972 FCFA

Examinant le rapport relatif à la mise en œuvre du plan d'action de simplification et de facilitation du passage portuaire, la présentation de celui-ci a permis au conseil de mesurer la nécessité d'harmoniser les actions entreprises par le port dans le cadre de la facilitation et simplification des procédures.

Les délibérations portant approbation du rapport d'activités au 31 décembre 2015, du rapport de gestion, exercice 2015 et des états financiers du Port autonome de Pointe-Noire, exercice clos le 31 décembre 2015 ont été adoptées ainsi que la recommandation relative à la désignation d'un commissaire aux comptes.

À la fin des travaux, le conseil d'administration a adressé une motion de remerciements au président de la République, son excellence Denis Sassou N'Gusso pour l'attention qu'il ne cesse d'accorder au développement du Port de Pointe-Noire. En remerciant les administrateurs pour les résultats probants auxquels ils sont parvenus, Jean Louis Osso a conclu « En cette période de contrainte financière évidente, l'Etat apportera le concours nécessaire pour le rayonnement du Port autonome de Pointe-Noire. À nous d'accomplir ce qui nous revient, c'est donc une invite renouvelée et à jamais démenti à un management rigoureux des ressources humaines et financières ».



ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL
Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998

114 rue Moudzombo, Mougali B.P. 945 - BRAZZAVILLE
Tél. (242) 22 611 67 64 / 06 661 01 58 / 05 551 21 70
E-mail : acbef@yahoo.fr Site web : www.acbef.org République du CONGO



AVIS DE RECRUTEMENT

L'Association Congolaise pour le Bien-être Familial (ACBEF) recrute, pour son siège à Brazzaville, un (e) Chef de division comptabilité, Contrôle et Budget.

Le candidat doit avoir un diplôme de niveau BAC+5, une expérience professionnelle d'au moins de 2 ans. La connaissance pratique des logiciels SAGE SAARI est exigée.

Les dossiers de candidatures composés d'une lettre de motivation adressée au Directeur Exécutif de l'ACBEF, une copie légalisée du diplôme ou attestation, un curriculum vitae actualisé, une carte photo format identité, un certificat de nationalité, un casier judiciaire datant de moins de 3 mois, un extrait d'acte de naissance et un certificat médical doivent être déposés avant le 1er juillet 2016 au Siège de l'ACBEF au n° 114 Rue Moundzombo, Mougali - Brazzaville, Avec mention " **Candidature au poste de chef de division comptabilité, contrôle et budget**"

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

AVIS

Importante société mauritanienne de pêche (l'une des plus grandes de l'Afrique de Ouest) basée à Nouadhibou, se cherche des grossistes-importateurs et distributeurs des produits pélagiques au Congo et en RDC : gestionnaires des chambres froides, armée, grands hôtels. Très bonne qualité de poisson au meilleur prix, appelée divers : sompatte, thiekems, morue, plat-plat, brochet, corvina, gambas, dorade ect. Stock constamment renouvelé. Documentation des produits sur simple demande. Pas sérieux, s'abstenir. Contactez-nous, représentant-Mandataire M. Missingamani Bernard Luciano. Tél : +242 06 660 77 79 Email : missingamani@yahoo.fr Brazzaville/Congo. A kinshasa/RDC correspondant M. Ntesa Delphin
Tél : +243 844 263 512

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle MOUBOUTOU MAMBOU Viclaire. Je désire désormais être appelé : MAMBOU BAKOTA Viclaire.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

AFFAIRES FONCIÈRES ET DOMAINE PUBLIC

La gouvernance foncière responsable, une priorité pour la coopération entre le Congo et la FAO

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavougou, et la représentante de la FAO au Congo, Suze Percy Filippini, se sont entretenus, le 8 juin, sur la coopération entre le Congo et la FAO, notamment sur l'appui de cet organisme dans la réalisation d'un projet ambitieux qui consiste à faire que la sécurité alimentaire et nutritionnelle soit atteinte à travers une gouvernance foncière responsable des terres.

Au terme de l'audience, Suze Percy Filippini, a expliqué à la presse le sens de sa visite. « Nous sommes venus tout simplement renouveler notre disponibilité pour continuer cette collaboration. Vous le savez, la FAO en octobre 2015, a organisé avec ce ministère un atelier sur les directives volontaires pour une gouvernance foncière responsable. Ce travail a été très apprécié, l'idée aujourd'hui c'est de continuer et l'une des actions, c'est de traduire en Kituba et en Lingala ces directives pour qu'elles soient à la disposition de toute la population », a-t-elle commenté.

Suze Percy Filippini a également déclaré que la sécurité alimentaire et nutritionnelle ne peut pas être atteinte sans une gouvernance responsable des terres et sans une utilisation durable des terres. « C'est pour cela que le ministère des Affaires foncières et du domaine public est un maillon essentiel dans cette chaîne pour atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Nous aurons bientôt à signer avec le ministère un document pour justement avancer sur cette question », a-t-elle conclu.

Guillaume Ondzé

SOCIÉTÉ NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU

Des effectifs pléthoriques pour rien !

Le directeur général de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), Louis Patrice Ngagnon, a déploré le 9 juin, lors de la journée de réflexion et de travail des gestionnaires des Ressources humaines (RH), l'environnement socioéconomique de l'entreprise, caractérisé, entre autres, par un effectif deux fois plus important que souhaité, alors qu'il manque du personnel de terrain

Cette rencontre qui a regroupé les directeurs départementaux, les chefs du personnel et directeurs des RH de la SNDE a été une véritable occasion pour la direction générale de cette entreprise de service public de peindre le tableau peu reluisant de sa structure. « Cet effectif absorbe de nos jours, la moitié des recettes et rend pénible, voire impossible la couverture des charges d'exploitation courante. Or, si ce personnel se mettait véritablement au travail, les recettes de la société augmenteraient et allégeraient le poids des charges du personnel », a dénoncé Louis Patrice Ngagnon.

Il a aussi noté l'absentéisme, la paresse et même le sabotage des efforts du reste du personnel qui est frustré, car au moment où certains se donnent à la tâche, d'autres se reposent et avancent allègrement. Selon lui, les agents de la SNDE manquent également de formations adéquates. « Il n'est plus question de prendre en compte des formations qui ne sont pas en adéquation avec les besoins de la société, une vérification des diplômes est en cours, au regard des carences notées dans l'exercice des fonctions par certains agents, mais aussi d'établir

l'équité dans le reclassement des uns et des autres », a-t-il promis.

Des antivaleurs qui gangrènent la société

Le directeur général de la SNDE a également dénoncé certaines antivaleurs observées dans la société, notamment le vol du matériel, le rançonnement des clients, le rétablissement frauduleux des lignes coupées, les branchements pirates, le refus de descendre sur le terrain pour procéder à la relève. Ce qui porte préjudice au développement de la société. « En guise d'illustration, notre société vient de recevoir une plainte de l'Union des consommateurs d'eau et d'électricité qui dénonce notre relève sur le traitement, générant ainsi une facturation au juge ou aléatoire. Ceci me semble-t-il, ne nous honore pas », a précisé Louis Patrice Ngagnon.

Non-maitrise du fichier des abonnés

Il a, par ailleurs, indiqué que le fichier des abonnés de la SNDE manque toujours de fiabilité et la situation économique ambiante réduit de façon drastique les subventions attendues de l'Etat, aussi en termes d'apports en produits



La séance de travail (DR)

de traitement qu'en termes monétaires. La société continue de voir augmenter, a-t-il critiqué, ses dettes vis-à-vis des fournisseurs, du fisc et de la Caisse nationale de sécurité sociale.

Jouer réellement son rôle

Au regard de ce tableau sombre que présente la SNDE, le directeur général a appelé les responsables RH à donner le meilleur d'eux-mêmes afin d'en tirer joie et profit. « Dépoussiérons toutes les situations antérieures, présentes et à venir sans léser un seul travailleur, tout en privilégiant l'objectivité et la droiture dans le travail bien fait, afin que tous, nous méritions nos salaires », a-t-il demandé.

Pratiquer le syndicat du développement

Profitant de la présence des partenaires sociaux à cette rencontre, le directeur général de la SNDE les a

invités à pratiquer ensemble « le syndicat du développement », pour une entreprise à la hauteur de sa mission régalienne. Il s'agit notamment de desservir en eau potable les 21 centres et stations placés dans son périmètre. « Cette rencontre historique et mémorable posera les bases rationnelles qui vont désormais aider nos gestionnaires des RH à faire comme partout ailleurs, pour nous éviter tous les écueils anciens de type revendication, reconstitution de carrières, oubli ou perte de dossiers et bien d'autres, qui inutilement constituent parfois des pierres d'achoppement au sein de l'administration », a conclu Louis Patrice Ngagnon. Rappelons que le directeur général a également offert des kits de travail aux différentes directions départementales.

Parfait Wilfried Douniama

ENTREPRENEURIAT

De l'innovation pour créer des opportunités chez les jeunes

Face au dynamisme socio-économique alimenté par le besoin de croissance et d'emplois au profit des jeunes, promouvoir la culture entrepreneuriale devient une nécessité. Pourtant, peu de jeunes congolais prennent le courage de se lancer dans le monde des affaires, a déploré le professeur Serge Didier Lenga.

« L'entrepreneuriat en milieu jeune », est le thème d'une conférence-débat qui a réuni le 8 juin à l'Institut français du Congo de Brazzaville, plusieurs dizaines de jeunes et d'entrepreneurs. L'objectif de

cette rencontre, selon les initiateurs de la Fondation Niosi, est d'inciter davantage les jeunes congolais à se lancer dans l'entrepreneuriat, c'est-à-dire créer une unité de production ou une entreprise dont le résultat est la création de la richesse et de l'emploi.

L'unique intervenant du jour, le professeur Serge Lenga a dévoilé l'une des caractéristiques d'un entrepreneur, « c'est celui qui sait prendre le risque », a-t-il indiqué. En effet, parlant de l'entrepreneuriat en milieu de jeunes, l'expert congolais a développé son analyse autour de cinq points, à savoir : qu'est-ce qu'entreprendre ; l'état des lieux de

l'entrepreneuriat au pays ; les différentes façons d'entreprendre ; les leviers incontournables du processus ; les nouveaux business.

D'après l'intervenant, il existe quatre aspects essentiels dont doit disposer un jeune entrepreneur, une ambition, un processus à suivre, un objet à créer et un environnement sujet de ressources et d'opportunités. « L'innovation est un élément clé dans l'entrepreneuriat », a indiqué Serge Lenga, ajoutant que l'entrepreneur doit pouvoir apporter sur le marché un produit rare et nouveau.

Pour l'enseignant-chercheur de l'Université Marien N'Gouabi de Brazzaville, les différentes façons

d'entreprendre reposent en général sur la trilogie : innovation, création de valeur et une bonne organisation. Ces trois concepts alimentent la capacité à saisir l'opportunité. « Pour savoir les opportunités, il faut savoir créer en exploitant son potentiel », explique Serge Didier Lenga, avant d'admettre le rôle crucial de l'Etat et d'autres pesanteurs comme le niveau de formation, le genre, le marché du travail...

Réagissant aux propos du conférencier, les jeunes venus nombreux ont pointé du doigt l'absence de mesures d'accompagnement, un environnement d'affaires moins favorable aux acteurs locaux et un certain déficit de mentalité. « Soyez originaux ! Créez et surtout utilisez votre potentiel », répond l'enseignant Lenga, encourageant ses interlocuteurs à miser sur les nouveaux business, notamment l'entrepreneuriat social ; le web affaires, et de s'ouvrir à l'international.

Notons qu'au Congo, selon les données de 2009, il y a moins de femmes entrepreneures que d'hommes ; les Congolais choisissent souvent les sociétés des personnes au lieu des sociétés des capitaux ; ils investissent beaucoup dans la construction abandonnant le secteur agricole, la pêche, les mines, etc. ; la tranche d'âges varie entre 35 et plus.

Fiacre Kombo



Les participants à la conférence

LE CREDIT DU CONGO RECRUTE :

Un (01) Responsable Marketing et communication (Pointe-Noire). Il aura en charge d'élaborer et de proposer à la Direction générale les grandes lignes de la stratégie marketing et de communication du CDCo et suivre leur mise en œuvre.

- Niveau des études: BAC +5 en Marketing, Gestion ou Communication ; une expérience réussie d'au moins de 05 années à un poste similaire soit dans le domaine bancaire ou de services en général ;
- Maîtriser la technique d'élaboration d'une stratégie marketing, être capable de conduire des études marketing, disposer de bonnes aptitudes relationnelles et avoir une bonne connaissance du marché congolais des produits et services bancaires.

Un (01) Responsable des activités Lutte Anti-blanchiment et Conformité (Pointe-Noire): il aura en charge de veiller à la conformité des opérations traitées avec la réglementation LAB

- Niveau des études: BAC +5 en audit ou contrôle ou tout autre diplôme similaire.
- Expérience: minimum 8 ans au sein d'une banque (l'expérience à un poste similaire serait très appréciée).

Un (01) Auditeur interne senior (Pointe-Noire) : il aura en charge de réaliser les missions d'audit interne, faire le suivi des recommandations et tous autres travaux internes au département d'audit.

- Niveau des études: BAC+4 en audit, gestion, finance ou banque; Avoir au moins 5 années d'expérience en qualité d'auditeur senior.
- Maîtriser les techniques d'audit interne, les normes professionnelles pour la pratique de l'audit interne (l'expérience au sein d'une banque serait très appréciée).

Quatre (04) chargés d'affaires Entreprises (Brazzaville/Pointe-Noire). Le Chargé d'affaires aura en charge d'assurer le suivi et le développement d'un portefeuille clients (PME, Corporate) dans les meilleures conditions d'efficacité commerciale, de suivi du risque et de la qualité du service.

- Niveau des études : BAC+4/5 en Banque, Finance, Gestion commerciale; Avoir au moins 4 années d'expérience à un poste similaire ;
- Avoir des connaissances en analyse financière et un sens commercial.

Merci de nous envoyer votre candidature à l'adresse suivante :

Direction générale du CREDIT DU CONGO, Pointe Noire, Avenue Emmanuel DADET

Ou par email : recrutement@creditducongo.com

La candidature devra comprendre :

- Une lettre de motivation en objet "la mention du poste à pourvoir"
- Un Curriculum vitae
- La photocopie des diplômes

Date limite des dépôts : 30 juin 2016.

Seuls les candidats présélectionnés sur dossier seront contactés.

Un (01) Responsable Marketing et communication (Pointe-Noire). Il aura en charge d'élaborer et de proposer à la Direction générale les grandes lignes de la stratégie marketing et de communication du CDCo et suivre leur mise en œuvre.

- Niveau des études: BAC +5 en Marketing, Gestion ou Communication ; une expérience réussie d'au moins de 05 années à un poste similaire soit dans le domaine bancaire ou de services en général ;
- Maîtriser la technique d'élaboration d'une stratégie marketing, être capable de conduire des études marketing, disposer de bonnes aptitudes relationnelles et avoir une bonne connaissance du marché congolais des produits et services bancaires.

Un (01) Responsable des activités Lutte Anti-blanchiment et Conformité (Pointe-Noire): il aura en charge de veiller à la conformité des opérations traitées avec la réglementation LAB

- Niveau des études: BAC +5 en audit ou contrôle ou tout autre diplôme similaire.
- Expérience: minimum 8 ans au sein d'une banque (l'expérience à un poste similaire serait très appréciée).

Un (01) Auditeur interne (Pointe-Noire) : il aura en charge de réaliser les missions d'audit interne, faire le suivi des recommandations et tous autres travaux internes au département d'audit.

- Niveau des études: BAC+4 en gestion finance ou banque; Avoir au moins 5 années d'expérience en qualité d'auditeur senior.
- Maîtriser les techniques d'audit interne, les normes professionnelles pour la pratique de l'audit interne (l'expérience au sein d'une banque serait très appréciée).

Quatre (04) chargés d'affaires Entreprises (Brazzaville/Pointe-Noire). Le Chargé d'affaires aura en charge d'assurer le suivi et le développement d'un portefeuille clients (PME, Corporate) dans les meilleures conditions d'efficacité commerciale, de suivi du risque et de la qualité du service.

- Niveau des études : BAC+4/5 en Banque, Finance, Gestion commerciale; Avoir au moins 4 années d'expérience à un poste similaire ;
- Avoir des connaissances en analyse financière et un sens commercial.

Merci de nous envoyer votre candidature à l'adresse suivante :

Direction générale du CREDIT DU CONGO, Pointe Noire, Avenue Emmanuel DADET

Ou par email : recrutement@creditducongo.com

La candidature devra comprendre :

- Une lettre de motivation en objet "la mention du poste à pourvoir"
- Un Curriculum vitae
- La photocopie des diplômes

Date limite des dépôts : 30 juin 2016.

Seuls les candidats présélectionnés sur dossier seront contactés.

FORMATION QUALIFIANTE

La mise en œuvre des CEFA envisagée dès la rentrée scolaire prochaine

Le sujet a été abordé le 6 juin lors d'un échange entre le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, et le représentant de la Banque africaine de développement (BAD) au Congo, Nouridine Kane Dia

Les Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA) sont des structures mises en œuvre pour assurer aux jeunes défavorisés une formation en alternance école-entreprise. Placés sous la tutelle du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, au Congo ils sont construits à Brazzaville et Pointe-Noire, dans le cadre du Projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés (Parsegd), cofinancé par la BAD et le gouvernement congolais.

A Brazzaville, le centre est situé au Collège d'enseignement technique Albert Ikogne, à Moukoudzi-Ngouaka, dans le premier arrondissement Makélékélé. Le coût global des travaux est estimé à 935.777.453 FCFA dont 60% pour la BAD et 40% pour le Congo. Selon Nouridine Kane Dia, la première rencontre avec le ministre Fylla a permis aux deux parties d'identifier deux domaines très importants qui les tiennent à cœur. Il s'agit notam-



Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes s'entretenant avec Nouridine Kane Dia ; crédit photo Adiac

ment de faire en sorte qu'il y ait adéquation entre l'offre éducative et les besoins de l'économie congolaise.

« Nous pensons que dans ce secteur, la mise en place des CEFA est très importante pour nous mais aussi pour le gouvernement. Nous encourageons donc le gouvernement à donner des moyens nécessaires à la mise en place de ces CEFA ainsi que tous les autres centres qui seront importants pour pouvoir aider le Congo à disposer de compétences nécessaires à développer les filières ayant été identifiées afin

tenait à ce que ces centres fonctionnent dès la prochaine rentrée scolaire.

d'appuyer la stratégie de l'économie congolaise », a expliqué le représentant de la BAD à la presse, précisant que le ministre

Environ 15 milliards de FCFA pour la diversification de l'économie congolaise

Interrogé sur l'appui de la BAD

au Congo, Nouridine Kane Dia a indiqué que son institution a accordé un financement au gouvernement dans le cadre du Projet de développement des compétences des ressources humaines qui sera bientôt lancé. En effet, d'un montant de 30 millions de dollars, soit environ 15 milliards de FCFA, ce projet permettra d'améliorer l'offre éducative en appuyant deux secteurs clés de l'économie : les mines et le bois. « A travers cet appui, nous travaillons avec le gouvernement à la mise en place des compétences nécessaires dans ces deux secteurs mais aussi nous essayons de voir comment nous pouvons appuyer le Congo à combler le déficit en termes d'enseignement dans ce domaine », a-t-il déclaré.

Il a enfin rappelé que le secteur de la formation professionnelle était très important pour le groupe BAD, d'où la nécessité d'envisager des perspectives de renforcement du partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel qui a désormais un nouveau chef.

Parfait Wilfried Douniama

EXAMENS D'ETAT 2016

Le CNJ-Congo se félicite de la bonne tenue du baccalauréat général

Dans une déclaration rendue publique le 8 juin, par le biais de son président, Bersol Exaucé Ngambili Ibam, le Conseil national de la jeunesse (CNJ-Congo) a loué le comportement observé par les différents acteurs du système éducatif lors du déroulement des épreuves écrites du baccalauréat général

Tirant des leçons de l'annulation des épreuves écrites du baccalauréat général, session de juin 2015, le CNJ s'était mis en ordre de bataille derrière le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, en sillonnant quelques localités du pays. Le but de ces missions de sensibilisation des élèves et du corps enseignant était de se rassurer si toutes les dispositions avaient été prises pour la bonne organisation de l'examen et l'éradication de la fraude.

« En ce jour, avec gaieté, on

peut être fier, chers amis jeunes, de constater qu'on a eu un bac sans fuite de matières et le bac technique qui vient de commencer donne des signes qui nous laissent croire que cet exploit sera réédité », s'est réjoui le CNJ-Congo.

Organe consultatif du gouvernement en ce qui concerne la jeunesse, le CNJ a encouragé tous les acteurs ayant contribué à la réussite de cet examen qui ouvre la voie aux études supérieures. Il a, par exemple, cité le président de la

République et le gouvernement qui ont tout mis en œuvre pour avoir un bac dit de la « Rupture ». Il n'a pas aussi oublié les acteurs pédagogiques, les membres du jury, le personnel de la direction des examens et concours qui ont brillé par un sens de patriotisme, de responsabilité et de discrétion sans pareil. « À ces hommes et ces femmes nous demandons de persévérer dans ce même élan. Aux jeunes élèves eux-mêmes qui ne se sont pas laissés emporter par les tentatives de faux sujets servis par les ennemis de la République, qui ont tenu bon jusqu'à la fin, nous disons merci. Même si certains ont failli céder à la tentation, par la possession des bibles lilies et des téléphones, comprenez que cette

époque est passée, maintenant c'est l'heure du mérite, le bac de la rupture », poursuit la déclaration.

Le CNJ s'est, par ailleurs, félicité du travail abattu par les parents d'élèves qui ont accompagné leurs enfants depuis le 1er jour de l'école jusqu'à l'examen, en les invitant à être assidus à l'école. « Cette année, nous n'avons pas vu les parents courir vers les marchands d'illusion pour acheter des matières au profit de leurs enfants. Ils ont accompagné l'Etat à sensibiliser les élèves à un bac sans fraude. Pour ce comportement républicain dont tous ont fait montre que tous les Congolais soient salués par ce nouveau souffle. C'est par ce genre d'acte qu'une République avance. Nous souhaitons bon succès pour la suite et invitons tous les acteurs à continuer d'observer ce comportement républicain et patriote », a indiqué Bersol Exaucé Ngambili Ibam.

Selon lui, la bonne éducation de la jeunesse est le garant le plus sûr de la prospérité d'un Etat, car, dit-il, un pays qui n'investit pas dans sa jeunesse, ne mérite pas son avenir. « Notre souhait est que le secteur de l'éducation ait toujours une position favorable quant aux investissements, car l'éducation est un progrès social... »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

921 dossiers soumis à l'appréciation de la Capa

La Commission administrative paritaire d'avancement (Capa) est examinée 921 dossiers des agents relevant des directions générales de l'agriculture et de l'élevage au titre des années de 2014 à 2016. Ces dossiers répartis en différentes catégories permettront de faire bénéficier aux plus méritants les avantages résultant de l'évolution de leurs carrières administratives.

« Un agent peut être élevé au grade supérieur après avoir travaillé durant deux ans. Ce ministère est l'une des administrations qui organise cette commission de façon régulière. Pour nous, c'est un événement très essentiel », a déclaré Massamba, représentant de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo.

Interrogé sur les critères de sélection, ce dernier a indiqué que les grades seront élevés en fonction des performances de chacun.

P.W.D.

Lopelle Mboussa Gassia



Le siège du CNJ-Congo

INTERVIEW

Gisèle Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi : « Ma vision pour le CHU de Brazzaville... »

Quatre mois après sa prise de fonctions en qualité de directrice générale du CHU de Brazzaville, Gisèle Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi fait parler d'elle, en bien ou en mal. Dans une interview exclusive avec Les Dépêches de Brazzaville, la manager annonce la rupture des contrats de complaisance et l'installation de la télésurveillance, ainsi que plusieurs mesures en vue d'améliorer les prestations de l'établissement.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Madame la directrice générale, vous avez désormais pour chef hiérarchique une femme, en la personne de la nouvelle ministre de la Santé et de la population. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?
Gisèle Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi (GMGAA) : J'en suis très comblée, du fait de la solidarité féminine, de travailler sous la conduite d'une femme comme moi. C'est une loi naturelle qui s'accomplit à notre avantage, car il est dit : « *que ce qui se ressemble s'assemble* ». Donc, je pense que nous avons une complicité féminine à faire valoir et à défendre, ainsi je suis aux ordres pour lui être attentive à tous égards.

LDB : Nous constatons que le CHU est dans une intense activité de nettoyage ; une nouvelle couche de peinture par-ci, des bacs à fleurs par-là, avec une présence permanente des éléments de la force publique. Est-ce dire que les choses changent ?

GMGAA : Cela relève simplement de notre volonté de faire la politique du président de la République qui nous a nommé à ce poste. Vous savez, Dubaï a été construite par la volonté d'une seule personne, et je

crois que le Congo en général, et le CHU en particulier, peut être transfiguré d'abord par la volonté d'une seule personne. Mais à condition qu'on laisse tranquille la « Reine mère » dans sa termitière.

LDB : Vous parlez de tranquillité, mais vos collaborateurs disent de vous, que vous êtes trop autoritaire et autosuffisante, vous n'écoutez presque personne, semble-t-il ?

GMGAA : D'abord un collaborateur qui se plaint de son chef derrière son dos est un mauvais collaborateur. C'est un délit d'abus de confiance, répréhensible par la loi. Un collaborateur qui photocopie abusivement les documents comptables de sa structure, et en fait des fiches fausement contre son chef, sans rien dire de ce qu'il fait lui-même de mauvais, est passible en matière de droit, de délit de divulgation du secret comptable, et cela mérite une incrimination appropriée. Et c'est ce qu'ils ont fait à mes prédécesseurs, en espérant prendre leur place. Les malheurs du CHU ne viennent pas du corps médical, mais du corps administratif qui n'a aucune identité professionnelle, ni une conscience collective pour travailler dans une structure aussi sensible comme celle de la santé.

Les coups bas, c'est ce qu'ils savent faire le mieux. Et tout le monde pense être directeur général, même les plus démeritants qui croient au miracle. Je pense que l'heure n'est plus à écouter les ragots, mais au travail. L'an 2025 n'est plus loin, nous devons racheter le temps en travaillant, afin de gagner le pari de l'émergence. J'ai une vision pour le CHU et je suis la seule responsable de cette vision qui a pour balises, la feuille de route du Président de la République sur les structures sanitaires. Ma vision pour le CHU, c'est l'efficacité dans les actions en temps réel.

LDB : Comment entendez-vous imprimer votre vision en dépit de cet environnement humain ?

GMGAA : Après quatre mois d'exercice de mes fonctions, j'apprends à connaître mes collaborateurs et je veux les voir les mains à l'étrier. Ils doivent tous adhérer à la vision du président de la République sur la bonne gestion du CHU. L'heure est déjà venue où le CHU et ses agents doivent résolument changer de mentalité. Au cas contraire, et comme ce n'est pas moi qui les avait proposés à leurs postes, qu'ils sachent qu'ils sont tous assis sur des sièges éjectables. Les voleurs et les combinards, les pares-

seux et les démobilisateurs, tous ceux qui sont déguisés en faux fournisseurs et en faux opérateurs économiques, pour empêcher la bonne prise en charge des malades, seront tous mis hors d'état de nuire.

LDB : Justement, des bruits font état de ce que vous êtes en train de résilier les contrats avec plusieurs fournisseurs et prestataires de services, et vous choisissez vos propres fournisseurs... ?

GMGAA : Oui, le choix des fournisseurs et des prestataires est l'une des attributions de la directrice générale du CHU. Elle doit connaître celui ou celle à qui elle attribue un marché, parce que c'est elle seule qui répondra de la gestion du CHU. Au CHU, nous avons besoin des fournisseurs qui respectent la fourchette des prix homologués par l'Etat. Nous avons une mercuriale à faire valoir à tous les fournisseurs. Tous les fournisseurs qui ne respecteront pas les prix fixés par l'Etat, ne seront plus jamais les bienvenus au CHU. Quant aux bruits, ce sont les cris des voleurs qui crient « au voleur ! ». Malheureusement au Congo, nous sommes dans un pays où la voix des voleurs est plus forte que la voix douce de gens honnêtes. Un pays où les voleurs exhibent leurs butins et ils sont applaudis et respectés, mais ceux qui sont justes et font le bien sont humiliés et déshonorés. C'est invraisemblable. J'ose croire qu'avec l'avènement de

la nouvelle République, cette pyramide grotesque va être renversée.

LDB : La question des anti-valeurs paraît délicate au CHU, vous pensez que les choses peuvent vraiment changer ici ?

GMGAA : Je suis arrivée comme première femme à la tête de CHU par la volonté présidentielle de vouloir gagner le pari du développement et de la modernisation de notre pays. A ce titre, je ne suis pas astreinte à encourager ni à faire récidiver la médiocrité. Je dois apporter le changement radical dans le mode de gestion de la chose publique. Le CHU n'est pas un nid de crabes comme le pensent certains, mais ce sont les crabes qui croient que le CHU sera indéfiniment leur nid. C'est pourquoi, en dépit de l'amateurisme de ceux qui poussent le CHU à la pendaison, tous les contrats de complaisance et de familiarité seront résiliés sans état d'âme. Le CHU ne sera plus jamais la « vache à lait » des agents et opérateurs économiques fantômes et véreux. Le Congo doit changer et se développer, le président de la République l'a dit. Au sujet des marchés, je ne pense pas avoir signé un seul marché jusqu'à ce jour, étant donné que la cellule de passation des marchés au CHU n'est pas encore remise en place. Ce qui se fait présentement, ce ne sont que de petites transactions de gré à gré. Et ça marche à merveille.

Toutefois, il sied de rappeler à tous ceux qui espèrent devenir des opérateurs économiques au CHU, qu'avec la nouvelle République, le CHU ne sera plus jamais cette poule aux œufs d'or où chacun venait allégrement prendre sa part d'œufs. C'est fini le temps du partage du gâteau et du gain facile. Aujourd'hui, il nous incombe la responsabilité de gérer le CHU autrement. Nous avons besoin des résultats et non des discours et des querelles. L'assainissement du mode d'acquisition des services et biens consommés au CHU, exige de la rigueur absolue dans le choix efficient des fournisseurs ou prestataires des services. Le CHU ne sera plus jamais ce guichet



La réflexion du mur extérieur du CHU

(SUITE PAGE 10)

EDUCATION

Le PAM, la BM et la JCI raffermissent leurs liens avec le Congo

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a échangé le 9 juin avec ses trois partenaires sur des questions liées à l'avenir du système éducatif congolais, notamment les cantines scolaires, la formation des formateurs et la lutte contre les antivaieurs



Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec la délégation de la JCI ; crédit photo Eloi

Le représentant adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM), Koffi Akakpo, est allé rencontrer le ministre de l'Enseignement fondamental pour discuter des problèmes liés à la mise en œuvre des cantines scolaires au Congo. Un programme qui joue, d'après lui, un rôle très important dans le système éducatif congolais. « Nous avons notamment parlé du financement, comment trouver des financements pour l'alimentation scolaire, comment faire de telle sorte qu'il n'y ait pas rupture de vivres dans les écoles, comment préparer la rentrée prochaine pour que le programme se déroule normalement », a expliqué Koffi Akakpo à sa

sortie d'audience. En effet, le programme d'alimentation scolaire est un programme que le gouvernement finance à hauteur de 60% et couvre la majorité des départements sur la base d'un certain nombre de critères de sélection. Parmi les partenaires qui cofinancent ce programme, il y a l'IPHD et le PAM. « Les cantines scolaires sont mises en œuvre, en partenariat avec le PAM dans les départements de la Bouenza, la Lékoumou, les Plateaux, la Cuvette, la Likouala et le Pool où il y a plus de problèmes d'insécurité alimentaire, d'échec scolaire, là où les taux de fréquentation sont très faibles », a-t-il rappelé.

70 millions de dollars pour un projet d'appui à l'éducation

Avec le représentant de la Banque mondiale (BM), Djibrilla Issa, l'entretien a porté sur le projet d'appui à l'éducation d'un montant de 70 millions de dollars approuvé récemment par cette institution financière. Conçu pour cinq ans, ce projet dont les ressources sont disponibles pour appuyer le Congo, concerne précisément l'offre, la qualité et l'efficacité de



Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec Koffi Akakpo

l'éducation. « Comment accroître l'offre de l'éducation, mettre à disposition des salles de classe, des manuels scolaires, c'est important ; la qualité de l'éducation vou-

drait dire aussi former des enseignants ; revoir les curricula vitae, les programmes de l'enseignement ; l'efficacité de l'éducation, donc réfléchir globalement aux moyens d'aligner l'éducation avec les objectifs d'émergence du Congo pour que l'enseignement serve à intégrer les objectifs globaux que la République s'est fixés », a commenté Djibrilla Issa.

Construire des socles dans les écoles primaires

Conduite par son vice-président, Ryad Subratty, la

mentalités dans la société congolaise. « Nous sommes aujourd'hui dans plus de cinq mille villes et Brazzaville fait partie de ces villes. Nous formons un réseau de citoyens actifs et un réseau professionnel des membres. Nous voulons mettre à la disposition de la communauté, notre professionnalisme et notre sens de citoyen actif », a expliqué Ryad Subratty.

Accompagnant son vice-président, le président 2016 de la JCI Congo, Médy Raxel Alphonse Biliyika Amona, pense que cette rencontre leur a permis de consolider les liens avec le ministère de l'Enseignement primaire avec qui ils travaillent depuis toujours. « Cette fois, la JCI va accompagner le ministère dans la construction des socles et l'imposition des mâts dans les écoles primaires. C'est une manière pour nous, de revaloriser le drapeau et les couleurs de la République, de donner l'opportunité aux enfants de connaître l'hymne national, les emblèmes de la République pour éradiquer l'incivisme, les mauvaises manières de faire dans les écoles primaires », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

PIERRE MABIALA

« Le pasteur Ntumi fera l'objet de poursuites pénales, qu'il soit là ou pas »

Le ministre de la Justice et des droits humains, Pierre Mabiala, a demandé jeudi au procureur de la République d'accélérer la procédure contre l'ancien chef rebelle Frédéric Bintsamou, alias Pasteur Ntumi, qui pourrait être jugé par contumace.

« Donc je vous donne ces deux instructions, en tant que Garde des sceaux. Nous voulons vous annoncer, pour faire d'une pierre deux coups, que le Pasteur Ntumi fera l'objet de poursuites pénales, qu'il soit là ou pas. Nous procéderons à l'ouverture d'une information jusqu'au niveau de la Cour criminelle, quitte à le juger même par contumace, s'il est absent des assises », a déclaré Pierre Mabiala lors d'une conférence de presse sur les allégations formulées contre le Congo par l'ONG Human Right Watch.

Par la même occasion, le ministre a exigé du procureur de la République « d'activer » la procédure judiciaire qui avait déjà été ouverte contre le général Mokoko Jean-Marie Michel. « Parce que les procédures pénales ne doivent pas être rangées dans les tiroirs de la justice », a-t-il ordonné aux magistrats présents dans la salle.

Quentin Loubou

ŒUVRE CHARITABLE

La ministre Inès Bertille Nefer Ingani secourt des démunis

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, a fait, les 07 et 08 juin à Brazzaville, un don de vivres et non vivres à deux orphelinats de la capitale.

Les orphelinats Yamba Nga et Fatima, situés respectivement aux quartiers, plateaux des 15 ans et Mpila, ont reçu ces aides dans le cadre d'une action charitable apportée aux vulnérables ainsi qu'aux enfants misérables.

Le don composé essentiellement de lait, de sel iodé, de farine, d'huile, de riz, de poisson frais et salé ainsi que d'autres objets, s'estime à plusieurs centaines de milliers de francs FCFA. Ces aliments aideront ces deux orphelinats qui comptent plusieurs dizaines d'enfants à compléter l'apport nutritionnel des enfants à charge.

Cette donation a été réalisée avec fonds propres de la ministre de Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

Les responsables de ces deux orphelinats respectifs ont salué cet aide humaniste qui, leurs est apporté, dans un contexte de crise internationale. Par contre, les enfants vivants dans ces orphelinats ont été réconfortés par ce geste. Ils ont souhaité longue vie et prospérité à la ministre.

Rappelons qu'outre cette donation, les deux orphelinats éprouvent toujours des besoins de tout genre. Enfin, notons qu'une vieille tradition biblique et hébraïque rassure que : « Ceux qui donnent aux pauvres prêtent à Dieu ». Donc, d'une manière ou d'une autre, ils ont toujours les grâces du ciel.

Fortuné Ibara

(SUITE PAGE 8)

Gisèle Marie Gabrielle Ambiero Alliandzi : « Ma vision pour le CHU de Brazzaville... »

distributeur des marchés en désordre, comme cela a été par le passé, avec près de 150 opérateurs économiques pour la plupart « fantômes ». Voilà le mode curatif de gestion axée sur les résultats dont le CHU a besoin. Cela fait mal à beaucoup de gens, mais cela doit être ainsi pour le bien de tous. Trop de leaders tue le leadership.

LDB : Il paraîtrait que c'est vous-même qui choisissez les fournisseurs et les prestataires alors que ce rôle est dévolu à la direction économique et financière.

GMGAA : C'est faux, absolument faux. Si mes prédécesseurs ont été trompés par cette confusion de rôles, avec ma petite expertise en finances publiques, je ne me laisserai pas dupée. Le CHU a besoin d'un Chef et d'un vrai Chef qui connaît ses prérogatives et qui doit savoir anticiper et prendre des décisions sans transiger.

Le principe de séparation des pouvoirs entre l'ordonnateur et le comptable est clair, pour être résolument respecté afin d'éviter l'amalgame. Et c'est ce qui a démolé, toutes ces années, le CHU dans sa gestion quotidienne, où tout le monde se croyait directeur général à ses propres yeux. Le directeur général du CHU est l'ordonnateur de la dépense, le directeur économique et financier est le comptable qui assure la bonne imputation de la dépense et veille à la régularité de ladite dépense. Pour être plus claire, le Décret n° 88/622 du 30/07/1988 portant organisation et fonctionne-

ment du CHU stipule en son article 14 ce qui suit : « *Le directeur général du Centre hospitalier et universitaire engage les dépenses et les achats, passe les marchés de fournitures des services et des travaux, souscrit tous les contrats, règle toutes indemnités et conclut toutes transactions dans la limite des crédits ouverts, conformément à la législation en vigueur* ». Dans ce même article plus haut, il est dit : « *Le directeur général anime et dirige le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville qu'il représente dans tous les actes de la vie civile. Il est le seul responsable de la gestion du Centre pendant les intersessions du comité de direction. Il peut déléguer une partie de ses attributions aux directeurs divisionnaires. Il est responsable, devant le comité de direction, de l'organisation générale, technique, administrative et financière, et la bonne marche du Centre dont il contrôle et coordonne toutes les activités* ».

LDB : Comment comparez-vous améliorer les prestations de vos agents surtout au service des urgences, à la maternité, en néonatalogie etc... ?

GMGAA : J'en conviens avec vous, parce que quand j'entends comment les femmes sont reçues et traitées dans les salles d'accouchement, le rythme insoutenable des accouchements par césarienne, la mortalité effrénée des bébés en Néonatalogie, la négligence blâmable des



Une vue extérieure du CHU

paramédicaux au service des urgences et un peu partout etc... cela me met dans un état de révolte en tant que femme et mère. C'est pourquoi, étant donné que la sanction doit venir après la formation et le contrôle, j'ai résolu de placer, dans les plus brefs délais, des caméras de surveillance un peu partout dans les services indiqués ci-dessus et autres, pour assurer la télésurveillance sur les nouveaux comportements que doivent avoir désormais les agents du CHU, sinon après quoi viendront des sanctions disciplinaires et exemplaires. A l'image des pays des autres, je pense que le temps est plus qu'arrivé pour que nous puissions tous œuvrer à porter notre pays dans une dynamique de développement. La pharmacie du CHU est en train d'être informatisée. J'ose croire que bientôt, avec un peu d'honnêteté et la volonté de tous, nous allons éradiquer les pénuries chroniques de produits pharmaceutiques. Au service de la restauration, nous allons, sous peu, acqué-

rir des équipements de cuisine afin de changer radicalement le régime gastronomique de nos malades pour qui, une alimentation copieuse, saine et variée constitue le tout premier médicament. Au service de la radiologie, un moniteur d'appel sera placé bientôt, afin de discipliner et de réguler les files d'attente et éviter des bousculades inutiles et des services de faveur. Dans tous les cas, nous allons porter le CHU dans l'ère de la modernité informatique, pour accroître ses potentialités et son efficacité dans le goût des services bien rendus.

LDB : Madame la directrice générale, vous parlez bien de la vidéo-surveillance au CHU ?

GMGAA : Oui, des caméras seront placées au CHU ; cela n'est pas étrange. Nous sommes à l'ère de la modernité. Regardons chez les autres, tous les pays développés aujourd'hui sont sur surveillance vidéo. Pourquoi les gens ont peur de la caméra ? Ce sont des travailleurs mal in-

tentionnés qui ont peur de la caméra. Un bon élève ne peut pas craindre que le maître regarde sa copie pendant qu'il compose. Tout travail mérite d'être surveillé. Et je mettrais tout le CHU sous vidéo-surveillance, afin de sécuriser le personnel et tous les moyens de production. La surveillance ou le contrôle accroît la performance, la performance produit de bons résultats et les bons résultats consolident le progrès et le développement.

LDB : Pour finir, un mot au sujet de vos prédécesseurs, MM. Ignace Ngakala et Bernard Ovoulaka. Vous ont-ils balisés la voie ?

GMGAA : Ce sont mes aînés envers lesquels j'ai beaucoup d'égards. Je souhaite que leurs expériences à la tête du CHU me servent de tremplin. Je mettrais ma lampe sur leurs dos pour éclairer mon chemin. On ne devient savant que du savoir d'autrui.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

Nom du fonds	Valeur Liquidative au 03/06/2016	Dernière Valeur Liquidative	Date Valeur Liquidative	Performance Depuis le 03/06/2016	Performance depuis origine 03/06/2016	Performance hebdomadaire
CORRIDOR ASSET MANAGEMENT						
Tour ARC Avenue du Camp - CentreVille - Brazzaville - République du Congo Téléphone: +242 06 463 13 13 / 04 468 22 22 Email: contact@corridoram-congo.cg www.corridoram-congo.cg						
FCP CORRIDOR RENDEMENT	10.000	10.000	03/06/2016	-	-	-

Les performances ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les documents d'Information pour l'Investisseur sont disponible sur le site www.corridoram-congo.cg. Valeur Liquidative (VL) en XAF. Performance en %.

DROITS DE L'HOMME

Le gouvernement congolais conteste les allégations de HRW et dénonce une tentative de «déstabilisation»

Les autorités congolaises ont rejeté le 9 juin à Brazzaville le rapport de Human Right Watch, le qualifiant de « biaisé ». Les ministres Thierry Mougalla de la Communication et des médias et porte-parole du gouvernement, et Pierre Mabiala de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones ont annoncé devant la presse que la justice congolaise avait déjà ouvert une procédure sur les faits évoqués.

Dans un rapport publié mardi, Human Rights Watch (HRW) accuse des militaires du Congo-Brazzaville déployés en Centrafrique d'avoir tué au moins 18 personnes. Selon HRW, ces exactions auraient eu lieu en Centrafrique entre décembre 2013 et juin 2015, période pen-

dant laquelle les soldats congolais étaient intégrés dans la Mission de maintien de la paix de l'Union africaine (UA), la Misca, et dans la Mission de maintien de la paix des Nations unies, la Minusca. Jeudi, souhaitons communiquer sur les faits en refusant les allégations diffusées par HRW dans un rapport qualifié « à charge et contradictoire » par le gouvernement, Pierre Mabiala et Thierry Mougalla ont évoqué « des faits non avérés, non jugés », annonçant dans la foulée la tenue « pour bientôt » d'une session criminelle qui jugera de cette affaire à Brazzaville.

Pour Pierre Mabiala, le rapport de l'ONG Human Right Watch arrive bien tard, au moment où le Congo a déjà ouvert une procédure judiciaire contre ses

propres militaires. Le ministre s'est alors interrogé sur la motivation de cette ONG, sinon « *viser la déstabilisation du Congo et des institutions établies* ».

Pour lui, ce rapport n'a aucun effet sur la procédure déjà entamée par la justice congolaise. Le ministre Thierry Mougalla ajoute qu'il ne s'agit rien d'autre que d'une « clameur », d'un dossier monté « à 6.000 kilomètres d'ici sans consulter les autorités congolaises ».

Pour le porte-parole du gouvernement, le parquet de Brazzaville a saisi depuis 2015 le juge pour que cette affaire soit jugée. Des commissions rogatoires ont même eu lieu en Centrafrique, permettant au juge congolais de rassembler assez de preuves, ont appuyé les deux ministres.

Thierry Mougalla a estimé pour sa part que les autorités de Brazzaville ont fait l'essentiel en refusant d'étouffer cette affaire, et en laissant la justice travailler sereinement.

Les deux ministres ont rappelé que les faits ont été déjà dénoncés par les autorités de Bangui et pris en compte par Brazzaville. Des premières sanctions administratives, conformément à la discipline militaire ont été prononcées contre les militaires incriminés. Dès l'éclatement du scandale, la compagnie de soldats indexée avait été rapatriée au pays où des procédures ont été ouvertes et certains militaires mis aux arrêts.

Aujourd'hui, trois dossiers, Bos-sangoa, Boali et Mambere sont pendants devant le juge congo-

lais. Ces dossiers déjà traités par le tribunal de grande instance de Brazzaville vont être transmis à la Cour d'appel pour un nouvel examen. Les trois dossiers seront donc programmés à la prochaine session criminelle qui va « bientôt » se tenir, selon le ministre Mabiala.

« *L'Etat congolais ne saurait laisser impunis des atteintes aux droits humains aussi graves* », a indiqué le ministre Pierre Mabiala. Mais, une sanction disciplinaire ne veut pas dire que le Congo a reconnu la culpabilité de ses agents. « *Il faut que l'affaire soit d'abord jugée et que les coupables condamnés. Pour l'heure, nous ne sommes pas encore à ce niveau* », a conclu le ministre de la Justice.

Quentin Loubou

RELATIONS FRANCE/AFRIQUE

Emmanuel Macron présente sa vision qui doit « dépasser ce qui a emprisonné nos aïeux »

Le ministre de l'Economie Emmanuel Macron, fondateur du mouvement « En Marche », a abordé les relations entre la France et l'Afrique lors d'une rencontre avec un parterre d'entrepreneurs africains à l'occasion du prix « Choiseul 100 Africa 2016 » à Paris.

Emmanuel Macron a déploré que la France n'assume par son histoire coloniale, ce qui l'a conduit à se « désintéresser » du continent de l'avenir, selon lui. « Certains en France ont voulu oublier l'histoire coloniale, faire comme si cela n'avait jamais existé. En espérant enfouir une histoire qu'on a jugée honteuse, on s'est éloigné et désintéressé de l'Afrique », a déclaré le ministre de l'Economie.

Il a plaidé pour la modernisation des relations entre la France et l'Afrique. S'adressant aux entrepreneurs africains de sa génération, Emmanuel Macron a déclaré : « *le rôle qui est le vôtre dans chacun de vos pays est voisin de celui qui est le mien ici en France. Il faut réussir à dépasser ce qui a emprisonné nos aïeux* ».

Le ministre français de l'Economie a l'habitude de dire : « *notre passé c'est notre richesse quand on a retrouvé le goût de l'avenir [ou] l'histoire de la France et de l'Afrique, un passé qui ne veut pas passer* ». Des slogans d'une autre génération, débarrassée des clivages traditionnels, expliquant entre autres les méfaits de la « professionnalisation de la vie politique » en France.

En matière d'échanges économiques entre l'Afrique et la France, Emmanuel Macron appelle à plus de « dialogues d'entreprises à entreprises », ainsi rompre avec certaines réticences de certains investisseurs français qui continuent à voir l'Afrique comme une simple terre d'aventures, et à construire des modèles qui serviront d'exemple, les success stories. Rappelant que « les mauvaises histoires ont un effet dévastateur ». Il tient au développement des partenariats multisectoriels entre le continent africain et la France. Il a aussi rappelé le formidable potentiel de la révolution numérique qu'il considère comme étant « une révolution culturelle ».

Avant Emmanuel Macron, c'est le président de l'Institut Choiseul, Pascal Lorot, qui a plaidé pour une relation entre le continent africain et la France « tournée vers le futur ».

Noël Ndong

SANTÉ PUBLIQUE

La FPA offre dès ce lundi des soins gratuits à Mouyondzi et Madingou

Dans le cadre de sa politique de soulager tant soit peu les populations démunies de tous les départements du Congo, la Fondation perspectives d'Avenir (FPA) que dirige, Denis Christel Sassou Nguesso lance ce lundi 13 juin, dans le département de la Bouenza, la 4ème édition du programme de santé communautaire.

L'opération se déroulera pendant vingt-et un jours, dans les villes de Mouyondzi et Madingou, explique le coordonnateur technique du Programme de santé communautaire, le Dr Emmanuel Koutaba, lors d'un point de presse organisé à Brazzaville.

L'objectif est de prendre en charge les malades du département de la Bouenza dans le domaine de la chirurgie et la médecine interne en leur administrant des soins gratuitement.

En effet, explique le médecin, la chirurgie est destinée aux enfants et adultes qui présenteront les problèmes de reins, bec de lièvre, gynécologie, maladies des yeux et autres.

Quant à la médecine interne, il s'agira de la cardiologie, pédiatrie, et médecine générale. On y procèdera également à l'examen complémentaire du sang, dosage des hormones et déparasitage.

Abordant la question de quelques insuffisances constatées aux précédentes éditions, Emmanuel Koutaba a indiqué, « *la particularité de cette édition comparativement aux précédentes est l'intervention de l'équipe dans deux localités, le spécimen étant le même partout, en commençant par Pointe-Noire, Ewo et*

Ouessou ».

Il a ajouté : « *ce n'est pas facile de donner satisfaction à tout le monde parce que nous recevons plus de 300 patients par jour. Ces insuffisances se justifient parfois par le manque de spécialistes et la négligence des patients à l'activité. Ces*



Le coordonnateur technique donnant sa communication (crédit-adiac)

derniers se présentent souvent à la fin de la campagne ». « *il n'est pas interdit aux patients de suivre la Fondation d'un point à un autre parce que le souhait de celle-ci est de satisfaire toute la communauté* », a encore souligné le Dr Koutaba.

Notons que cette campagne de santé communautaire est l'initiative du député de la circonscription d'Oyo, Denis Christel Sassou Nguesso. Les actions menées dans ce cadre sont réalisées avec l'aide des partenaires internes et externes a-t-il conclu.

Lydie Giisèle Oko



MÜTZIG FABRIQUÉE AU CONGO RÉCOMPENSÉE EN EUROPE



Trophée de la Qualité Supérieure
Bruxelles 2016



LE GOÛT DE LA REUSSITE

COOPÉRATION

Les relations entre le Congo et la Russie se développent activement

C'est la déclaration faite par l'ambassadeur de la fédération de Russie en République du Congo, Valery Mikhaylov, à l'occasion de la célébration, le 10 juin dernier, de la Journée de la Russie, à la chancellerie.

Le diplomate russe a justifié les bonnes relations entre les deux pays, en partant du principe de souveraineté et d'égalité de tous les Etats. La Russie a, par exemple, respecté le choix du peuple congolais qui s'est exprimé lors du référendum constitutionnel et de la dernière élection présidentielle du 20 mars dernier. Pour preuve, dans sa lettre de félicitation adressée au président Denis Sassou N'Gusso à l'occasion de sa réélection, le président Vladimir Poutine a estimé que, « les relations russo-congolaises traditionnellement amicales se développeront davantage dans différents domaines pour le bien de nos peuples ».

L'ambassadeur de la fédération de Russie au Congo a précisé que la coopération bilatérale dans le domaine politique entre les deux pays est au beau fixe. A titre d'exemple, en novembre 2015, le ministre

de l'Énergie a participé à la contribution dans le renforcement des liens bilatéraux. Il s'est aussi échangé avec son homologue russe Sergueï Lavrov. La 1^{er} janvier dernier, l'accord sur l'exemption des visas pour les détenteurs des passeports diplomatiques et de service est entré en vigueur. Il y a des bonnes perspectives dans le domaine économique et commercial. En effet, dans le cadre de la commission mixte Congo-Russie, le travail se poursuit dans les domaines de l'énergie, hydro énergie, formation des cadres nationaux. Le travail continue sur le projet du pipeline Pointe-Noire- Brazzaville- Maloukou Tréchet, ce qui contribuera à la sécurité énergétique du Congo et créera des milliers des postes de travail. La Russie a déterminé les projets concrets dans quelques do-

maines économiques spéciales qui peuvent servir de plateforme pour plusieurs sociétés russes. La formation de cadres nationaux reste également un élément important de cette coopération. Les universités russes accueillent chaque année autour de 300 étudiants congolais et ce chiffre a tendance d'être revu à la hausse. La collaboration humanitaire quant à elle, se développe aussi très activement. Le centre culturel russe fait une contribution importante à l'enseignement de la langue russe au Congo. Des musiciens russes ont organisé des concerts à Brazzaville. En fin 2015 une délégation des jeunes leaders congolais a visité Moscou, des représentants de la force montante congolaise du PCT ont établi les contacts directs avec la Jeune Garde de la Russie



L'ambassadeur russe prononçant son speech (DR)

tié ainsi que les principes d'égalité des droits et de respect mutuel. »

Le diplomate russe, a fait également mention du terrorisme international. La Russie, a-t-il déclaré, a appelé à former une alliance très large pour combattre le terrorisme international. Les forces aériennes russes en Syrie ont considérablement contribué à cet effort. En même temps, la Russie travaille dur à mettre au point des actions collectives pour régler politiquement les conflits dans cette région secouée par les crises. « La Russie va protéger la diversité du monde, elle est toujours ouverte au dialogue honnête et transparent fondé sur une interaction respectueuse des diverses cultures et religions. Notre objectif est de nous faire des amis et des partenaires égaux, l'ouest et à l'est, parmi lesquels l'Afrique et la République du Congo qui occupent une place très importante. »

Parlant justement de l'Afrique,

l'ambassadeur de la Russie a souligné que la coopération multiforme entre l'Afrique et la Russie est une des priorités de la politique extérieure russe. La Russie attache une grande importance au développement de la coopération « gagnant-gagnant » avec les pays africains, soutient la volonté des africains de jouer un rôle déterminant dans le développement de leur propre continent. La Russie a intérêt à poursuivre le développement de ses liens avec les organismes d'intégration africains et les organisations subrégionales du continent. La Russie et l'Union africaine ont des positions proches sur les questions majeures de la politique internationale, y compris la situation sécuritaire dans plusieurs pays africains, ce qui était discuté en détail avec madame Dlamini-Zuma, présidente de la Commission de l'union africaine, lors de son déplacement à Moscou en avril dernier.

Bruno Okokana



Une vue des invités (DR)

des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, a visité la Russie, où le président russe Vladimir Poutine l'a décoré de la médaille de Pouchkine, pour sa contri-

maines importants pour le Congo, l'agriculture, la forêt, les innovations, les communications, la sécurité, etc. Elle suit avec intérêt la réalisation du projet des quatre zones

Unie, le parti principal. « En me réjouissant de l'approfondissement de notre partenariat, je suis convaincu qu'il s'appuie sur des traditions anciennes d'ami-

PAIX ET SÉCURITÉ

Denis Sassou N'Gusso à Luanda pour la Conférence ordinaire de la région des Grands lacs

La 6^e conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (CIRGL) s'ouvre ce mardi 14 juin 2016 à Luanda, en Angola. A l'invitation de son homologue José Eduardo dos Santos, président en exercice de cette conférence, le président Denis Sassou N'Gusso se rendra dans la capitale angolaise.

Le thème de la rencontre est « Accélérons la mise en œuvre effective du pacte et de ses protocoles pour une meilleure démocratie

et stabilité dans la région des Grands lacs ». A cet effet, les chefs d'Etat et de gouvernement évalueront la situation de sécurité, de défense et de paix au sein des pays membres, particulièrement ceux ayant connu des conflits ou des crises politiques et militaires, tels que le Burundi, la RCA, la RDC ou encore le Soudan du Sud.

En outre, ils examineront et recommanderont à la Conférence, les candidats au poste de secrétaire exécutif de l'organisation. Quatre pays sont dans la course à ce poste

pour succéder à Ntumba Luaba de la RDC: ce sont la Zambie, le Kenya, le Soudan et le Soudan du Sud.

Signalons que cette conférence a été précédée par les réunions des chefs d'état-major, des ministres de la Défense ainsi que ceux des Affaires étrangères des pays membres de la CIRGL sur la même problématique.

La CIRGL regroupe l'Angola, le Burundi, le Congo, la RDC, la RCA, le Kenya, l'Ouganda, le Soudan, le Sud Soudan, la Tanzanie et la Zambie.

Valentin Oko

COMMERCE D'IVOIRE

Opposition catégorique des Etats-Unis

A l'exception des instruments de musique et des objets anciens, les Etats-Unis se sont engagés à restreindre le commerce de l'ivoire issu d'éléphants d'Afrique à l'international et sur le territoire national, à l'exception des instruments de musique et des objets anciens, a annoncé l'US Fish and Wildlife Service.

Les Etats-Unis constituent la 2e destination de l'ivoire illégal, après la Chine. Quelques mesures ont déjà été prises pour la restriction de ventes d'ivoire illégal dans certains Etats du pays de l'oncle Sam. L'interdiction quasi-totale de ventes d'armes entrée vigueur sur le sol américain le 6 juillet prochain. A l'exception des instruments de musique et certains objets anciens et des armes contenant moins de 200 grammes d'ivoire.

Le directeur de l'US Fish and Wildlife Service, Dan Ashe, a déclaré que cette mesure ferme un canal important pour les trafiquants, en éliminant la couverture du commerce légal d'ivoire. Tout en reconnaissant qu'il y a encore « beaucoup à faire pour sauver cette espèce, [mais indiquant que] c'est une bonne journée pour l'éléphant africain ».

Les associations de défense de l'environnement ont salué la décision. Les collectionneurs et marchands d'ivoire se sont montrés réservés. Cette décision est similaire à celle prise en mars dernier par la Chine. La France s'apprêterait à durcir le ton par un arrêté ministériel qui sera connu début juillet, interdisant le commerce de tout objet contenant de l'ivoire d'éléphant ou de la corne de rhinocéros, sauf s'il est antérieur à juillet 1975.

Noël Ndong

ONU

Ban Ki-moon ira à Lesbos le 18 juin pour rencontrer des migrants

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon se rendra le 18 juin sur l'île grecque de Lesbos pour rencontrer des migrants et demandeurs d'asile et les volontaires qui les accueillent. « Je visiterai l'île grecque de Lesbos pour évaluer la situation et manifester ma solidarité », a-t-il annoncé à la presse. « Des centaines de Syriens et d'autres réfugiés et migrants continuent de mourir en Méditerranée en tentant de fuir la guerre et les persécutions », a-t-il ajouté. Les Nations unies ont prévu de tenir un sommet sur la crise des migrants le 19 septembre prochain à New York à l'occasion de leur assemblée générale. La visite de M. Ban à Lesbos s'inscrit dans le cadre d'une tournée européenne qui le mènera à partir de lundi à Bruxelles, où il rencontrera le président du Conseil européen Donald Tusk et celui de la Commission européenne Jean-Claude Juncker. Il sera le 16 juin à Saint-Petersbourg (Russie) où il participera au Forum économique international et sera reçu par le président russe Vladimir Poutine. L'étape suivante sera Athènes, où il rencontrera le 17 juin le Premier ministre grec Alexis Tsipras, avant de gagner Lesbos le samedi 18.

AFP

CRISE MIGRATOIRE

Plus de 60 milliards d'euros pour freiner l'afflux des migrants vers l'Europe

Pour s'attaquer aux causes profondes des migrations, la Commission européenne envisage de débloquer cette importante somme, en vue de stopper les traversées mortelles de la méditerranée de nombreux Africains et autres vers le continent européen.

C'est dans cette optique que la commission a présenté mardi les financements d'une telle valeur aux pays africains, dont les citoyens sont souvent tentés d'émigrer vers l'Europe. Dans son adresse lors d'une rencontre consacrée aux questions migratoires, le vice-président de la commission européenne, Frans Timmermans, a insisté sur le bien-fondé du plan d'investissements pour l'UE, inspiré du « plan Juncker ». « Nous proposons de nouveaux partenariats, en commençant avec un premier groupe de pays », a-t-il expliqué devant le parlement européen, citant l'Ethiopie, le Niger, le Nigéria, le Mali, le Sénégal, mais aussi la Jordanie et le Liban.

Ce plan vise non seulement à s'attaquer aux causes profondes des migrations, mais aussi à donner aux Africains des perspectives d'avenir chez eux, via le financement de projets concrets. Il revêt toute son importance en ce sens que depuis que l'immense afflux de migrants venant de la Turquie s'est tari, grâce au fragile accord entre l'UE et Ankara conclu en mars, la route maritime depuis l'Afrique est redevenue la principale porte d'entrée clandestine en Europe. Et les traversées de la méditerranée effectuées par les intéressés ont été

toujours périlleuses puisque, selon le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), depuis 2014, plus de 10.000 migrants ont perdu la vie en méditerranée, en tentant de rejoindre l'Europe.

L'ambition de ce nouveau plan était déjà au cœur du sommet de La Valette, qui avait réuni en novembre à Malte des dirigeants des deux continents. A cette occasion, la Commission avait mis sur la table un fond de 1,8 milliard d'euros, que les Etats membres étaient censés doubler, mais à ce jour, cet objectif est encore loin d'être atteint.

Le plan proposé par la Commission est « un mix d'incitations positives et négatives », a déclaré Frans Timmermans, qui a fait planer la menace de « conséquences pour ceux refusant de coopérer », notamment sur le plan commercial. Il voulait en quelque sorte s'assurer une coopération des pays ciblés dans ce le cadre du plan de l'UE qui prévoit à court terme de diriger 8 milliards d'euros d'ici 2020, en provenance de fonds déjà prévus pour l'aide au développement, vers les pays-clés concernés. Le plan de l'UE prévoit à plus long terme de mobiliser « jusqu'à 62 milliards d'euros de fonds publics et privés dans l'économie

réelle », à condition que les 28 et leurs partenaires soient déterminés à mener à bien ce projet sur les migrations. Il s'agira d'abord de mettre sur la table 3,1 milliards jusqu'à 2020, avec l'espoir de déclencher « des investissements additionnels privés et publics jusqu'à 31 milliards », que les Etats membres de l'UE et d'autres partenaires seront appelés à doubler.

L'Europe attend par ailleurs d'obtenir des pays africains, comme cela a été fait avec la Turquie, qu'ils luttent davantage contre les passeurs et acceptent les réadmissions de leurs ressortissants ayant reçu dans l'UE l'injonction de retourner dans leurs pays. Selon les chiffres de 2014, moins de 40% des migrants irréguliers contraints par les Etats européens de rentrer chez eux, l'ont fait effectivement en partie, en raison d'un manque de coopération et de moyens des pays d'origine.

Outre l'immigration clandestine, la Commission a pensé aussi à la réforme du système européen de migration légale, avec l'espoir d'attirer davantage une main d'œuvre hautement qualifiée, via son système dit de « carte bleue ». Les propositions de l'exécutif européen sur ces formes de migrations devront être approuvées par les Etats membres avant le sommet de l'UE prévu les 28 et 29 juin à Bruxelles.

Nestor N'Gampoula

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N°004PI/SNE/DGPD/CGMP/2016

(Recrutement d'un cabinet conseil en charge des études et supervision des travaux de modernisation du Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel).



1. La Société Nationale d'Electricité (SNE) compte dans son patrimoine un Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel (CFPP). Dans son budget de l'exercice 2016, elle a prévu des fonds pour assurer la supervision et le suivi des travaux de construction des anciens bâtiments et la réhabilitation des nouveaux. A cet effet, elle a l'intention de financer sur fonds propres, le recrutement d'un cabinet conseil pour assurer « l'étude et la supervision des travaux de modernisation du Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel (CFPP) de la SNE ».

2. L'étude portera sur :

- L'actualisation des schémas des bâtiments actuels et conception des bâtiments futurs ;
- L'élaboration des cahiers de charges, documents techniques relatifs aux travaux à réaliser tant sur les bâtiments actuels que futurs ;
- La maîtrise d'œuvre des travaux à réaliser par l'Entrepreneur.

3. Le cabinet devra :

- Fournir les renseignements sur sa capacité à mener une mission de cette envergure ;
- Présenter l'historique des réalisations similaires à son actif ;
- Assortir l'historique des réalisations, des coordonnées des donneurs d'ordre ou personnes ressources ;
- Préparer une lettre de motivation en français ne dépassant pas deux (2) pages.

4. Les cabinets intéressés sont priés de manifester leur intérêt par écrit ou par e-mail, en produisant les informations sur leur qualification pour réalisation de l'étude susmentionnée (fiche du cabinet, brochure, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc.).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés, sis 2ème étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 8h00 à 17 heures précises.

6. Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de sélection fondée sur la qualité tech-

nique et le coût conformément aux dispositions du code des marchés publics congolais.

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention : « Etudes et supervision des travaux de modernisation du Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel de la SNE » doivent être adressées sous plis fermés ou par courrier électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 27 Juin 2016 à 15h00 :

A l'attention de : Monsieur Louis KANOHA ELENGA, Directeur Général Président du Directoire de la Société Nationale d'Electricité
05 / 58 88 688 06 ; 0802 538 05 ; 281.06.58 22 : 58 88 588
E-mail : corneilleobonga@yahoo.fr ; amourespou-rabe@yahoo.fr
BP : 95 Bd Denis SASSOU NGUESSO - Centre ville REPUBLIQUE DU CONGO



CHRONIQUE

Un Festival au service de la réconciliation au Burundi !

Créé en 2009 au Burundi, le Festival International du Cinéma et de l'Audio-visuel du Burundi (Festicab) accueille chaque année une centaine de films qu'il diffuse dans tout le pays.

Le Festicab comprend trois catégories de compétitions et concerne les films africains produits et réalisés dans la période des deux dernières années : une compétition nationale; une compétition est-africaine; et une compétition internationale.

Il a refait surface depuis sa 7ème édition, lancée l'an dernier du 24 au 30 avril 2015 dans 10 salles et lieux de projections du Burundi et s'était tenu sur le thème « Le cinéma et les droits humains ». Dans la foulée il a pu également abriter le 4ème forum de l'East African Film Network sur le thème : « Les défis de la production des contenus locaux dans le cadre du processus de la migration numérique » avec comme marraine, Gihan Fadel, une actrice égyptienne.

On serait tenté de se demander comment, malgré les crises sociopolitiques qui sévissent dans le pays, la culture continue t-elle de s'exprimer ! le président du Festival, est le tout premier réalisateur burundais de long métrage en 1991, mais victime, comme de nombreux Burundais, il fut contraint à l'exil pour cause de guerre civile et ne revint au Burundi qu'en 2006, pour créer sa propre société de production, Production Grands Lacs.

Après une quinzaine d'années de guerre civile, il serait plus que temps qu'à travers la culture, des femmes et des hommes participent à l'avenir du Burundi. C'est dans cet état d'esprit que la Brasserie et limonaderie du Burundi (Brarudi) et le gouvernement soutiennent fermement ce festival en lui donnant l'occasion de diffuser les films pendant et après ses éditions.

Le ministre de la Culture rappelait tantôt l'engagement du gouvernement dans la promotion de la culture, et aussi que son ministère était aux côtés du Festicab depuis sa création. La mise à disposition au Festicab et à l'Est-African Film Network-EAFN des locaux pour leurs sièges, justifie amplement un partenariat toujours couronné de succès.

Les activités de la huitième édition du festival ont été lancées à Bujumbura, depuis le 15 mars 2016, par son président, M. Léonce Ngabo, sur le thème : "Cinéma au service de la réconciliation" à l'Institut Français au Burundi (IFB). Les projections de films se dérouleront du mardi 17 juin au mardi 24 juin 2016 prochains dans cinq salles et lieux de projection répartis sur toute l'étendue du pays.

Sans se détourner de son objectif principal, à savoir la promotion et la diffusion des images de réalisateurs burundais et étrangers sur le plan national et international, Il faut reconnaître que le choix du thème est plutôt dicté par le contexte sociopolitique, avec une réelle ambition de sensibiliser les jeunes au dialogue, à la concertation et à la réconciliation pour une paix durable.

Ce sont donc aux jeunes que l'on veut apporter une visibilité en produisant et en diffusant leurs films afin qu'ils s'investissent également dans la transition de l'analogique vers le numérique, il s'agit par la même occasion de sensibiliser à la nécessité vitale de fournir des œuvres nationales abondantes, de crainte de voir les chaînes nationales phagocytées par des films étrangers et donc de voir certaines valeurs disparaître.

Il y a bien entendu, outre ces catégories, des programmes de films d'intérêt artistique et technique de producteurs internationaux ou africains ayant dépassé les deux ans de production, mais il est compréhensible que l'accent soit mis sur les jeunes locaux préfigurant l'avenir du pays.

L'on sent bien une réelle volonté de contribuer de part et d'autre à asseoir une renaissance culturelle dans ce pays brisé par la guerre civile pendant de trop nombreuses années, il faut donc accompagner cet élan afin de permettre et de contribuer à cette autre transition culturelle.

Ferréol GASSACKYS

MOHAMED ALI

Hommages unanimes à la hauteur de sa grandeur

Après l'onde de choc provoquée à la suite de l'annonce de son décès, le monde a rendu un dernier hommage à l'icône mondiale de la boxe

Décédé le 3 juin dernier à l'âge de 74 ans, dans une clinique de Phoenix où il s'était établi avec sa quatrième épouse Léonie,



Laila Ali, héritière de son père sur les rings, lors de la cérémonie. Crédit photo (Jim Watson/AFP)

Mohamed Ali a été conduit à sa dernière demeure le vendredi 10 juin.

Des hommages unanimes lui ont été rendus sur la grandeur du personnage, tant sur sa dimension sportive que sur sa personnalité marquante.

De Louisville aux Etats-Unis, des

déclarations choisies sur les propos recueillis par l'AFP.

Pour Bill Cliton, 42ème président des Etats-Unis, Mohamed Ali c'est une « Icône universelle ». « On a tous une anecdote sur Ali. C'est le cadeau que nous avons tous reçu et qui devrait être le plus mis à l'honneur aujourd'hui parce qu'il l'a offert au monde. » Il était « Indomptable », a confié sa dernière épouse Léonie. « Si Mohamed n'aimait pas les règles, il les réécrivait. Sa religion, son nom, ses convictions, étaient les siennes, quel qu'en soit le coût. »

Plus politique, Ali est le « Visage de l'Amérique », a déclaré Valerie Jarrett, conseillère du président américain, lisant une lettre d'hommage de Barack et Michelle Obama. Et d'ajouter que : « Mohamed Ali était l'Amérique. Mohamed Ali sera toujours l'Amérique. »

Il était aussi « Amour ». Car, selon Le pasteur Kevin Cosby de l'Eglise baptiste St Stephen. « Il a

osé aimer les Noirs à une époque où les Noirs avaient du mal à s'aimer eux-mêmes. »

On retiendra de lui sa « Compassion » a dit Le sénateur Orrin Hatch, s'exprimant en tant que mormon. « Il a beau avoir été un dur à cuire sur le ring, il était plein de compassion et tendre envers ceux qu'il aimait. »

C'était « l'Ami de Malcolm X », a déclaré Attallah Shabazz, fille de Malcolm X. « Avoir Mohamed Ali dans ma vie a en quelque sorte maintenu la respiration de mon père pour un peu plus longtemps : 51 ans de plus. »

Et puis le monde se souviendra de cette qualité « Objection de conscience » a rappelé Michael Lerner, rabbin, évoquant le refus de Mohamed Ali de combattre pour l'armée américaine au Vietnam. En substance, il a dit « Au moment précis où il a eu cette reconnaissance, il en a profité pour se dresser face à une guerre immorale et dire, non, je n'irai pas. »

Enfin, il savait entretenir le vivre ensemble a souligné Joe Rapport, rabbin. Il était « Le coeur de Louisville ». « Mohamed Ali était le coeur de cette ville. L'incarnation en chair et en os de la grandeur que nous pouvons atteindre. » Une localité où un boulevard a été baptisé à son nom.

Marie Alfred Ngoma




LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000 FCFA HT

Seulement !

- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD







**Garantie
3 ans**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

« Relatif au Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé d'organiser les Assises Nationales de l'Entreprise Congolaise (ANEC) EDITION 2016 »

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
Référence de l'accord de financement : 2100155019170
N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise « PACADEC ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'organiser les assises nationales de l'entreprise congolaise (ANEC) édition 2016 ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

Sous la supervision du Directeur de Cabinet du Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Assistant, le consultant devra :

• Préparer et organiser les plénières, les

panels, les ateliers pratiques de la première session des assises Nationales de l'entreprise Congolaise dont l'objectif est de fournir le matériau de base, théorique comme pratique, qui sera enrichi par l'exploitation de l'information existante et des expériences réussies, aux plans national et international, pour former la trame du plan d'action « Congo entrepreneuriat et émergence 2025 » ;

• Mobiliser la logistique nécessaire pour la tenue des assises notamment, les salles de réunion, les stands d'exposition des entreprises, les supports, le transport des participants, l'hébergement, la communication, l'accueil, le protocole, la sécurité, l'animation musicale et théâtrales etc ;
• Rédiger un draft de la note conceptuelle sur l'organisation des ANEC 2016 et le soumettre à la validation du ministère ;

• Soumettre au ministère la version finale de la susdite notée en prenant en compte les éventuels commentaires ;
• Rédiger un rapport sur l'organisation des ANEC 2016.

L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services

décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées / envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée

ci-dessous au plus tard, le 20 juin 2016 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention : « RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ D'ORGANISER LES ASSISES NATIONALES DE L'ENTREPRISE CONGOLAISE (ANEC) EDITION 2016 ».

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante :

Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale
Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 668 24 31 / 05 574 18 75 ;
e-mail : pade.pacadece@yahoo.fr

Fait à Brazzaville,
le 08 juin 2016

Le Coordonnateur du PACADEC,
Joseph MBOSSA

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

« Relatif au Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de l'informatisation, la mise en réseau et l'interconnexion du Centre des Formalités des Entreprises avec les administrations partenaires »

Secteur : Gouvernance et finance Publique
Référence de l'accord de financement : Don N°210 015 5019170
N° d'Identification du Projet : P-CD-E00-002

La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de consultant relatif à « l'informatisation, la mise en réseau et l'interconnexion du Centre des Formalités des Entreprises avec les administrations partenaires ».

La mission du consultant consiste à accompagner l'informatisation du CFE, (i) à partir des processus rénovés, (ii) sa mise en réseaux et (iii) assurer son interconnexion avec les administrations partenaires.
De manière spécifique, l'étude vise à fournir les prestations suivantes :

A- Installations

• Système d'information sur plateforme WEB avec :

1. Réalisation préalable d'un audit fonctionnel pour délimiter le périmètre et tracer la feuille de route ;
2. La rédaction du Cahier des Charges ;
3. La rédaction d'un manuel de procédures ;

4. La révision des procédures ;
5. Les formulaires de la liasse ;
6. L'organisation et le management du changement ;
7. Dématérialisation, télé-procédure et mise en œuvre de guichet unique.

B- Formations Connexes

• Réseau informatique avec :
1. Prestation logicielle, celle-ci vise à assister et accompagner le CFE à acquérir une solution permettant de gestion des formalités des guichets uniques. Cet accompagnement comprendra, (i) l'élaboration du cahier des charges, (ii) Benchmark des solutions, (iii) l'accompagnement au déploiement, (iv) la réalisation et l'adaptation comprenant les développements spécifiques et les tests et recettes ;

2. Les logiciels en guichets uniques pour :

- a. Installation en réseau ; (i) Faire l'état des lieux ; (ii) identifier les structures concernées hormis (les antennes départementales et les administrations partenaires) ; (iii) Définir les procédures de l'administration du réseau ; (iv) Installer et configurer le système informatique au niveau central, dans les antennes départementales et les administrations partenaires ; (v) connecter le niveau central avec les antennes départementales, (vi) Déterminer le plan de formation de l'administrateur réseau ; (vii) Former le personnel impactés du siège, des antennes et des administrations part-

naires à l'exploitation du réseau informatique installé ;

- b. Former et accompagner le personnel ;
- c. Mise en œuvre du système de gestion de données (Base de données) ;
- d. Elaboration du Manuel des procédures ;
- e. Choix et mise en œuvre (intégration) du progiciel de formalités de création d'entreprise ;
- f. Formation du personnel du CFE au métier d'appui à l'entreprise et à la gestion des offres (structures et réponse aux appels d'offre) Population cible: Personnels du CFE (siège et antennes).

L'unité de coordination du PACADEC invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées / envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 juin 2016 à 12 heures (Heure locale) et porter expressément la mention « RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANT EN VUE DE L'INFORMATISATION, LA MISE EN RESEAU ET L'INTERCONNEXION DU CENTRE DES FORMALITES DES ENTREPRISES (CFE) AVEC LES ADMINISTRATIONS PARTENAIRES »

Ministère du Plan et de l'Intégration
Unité de Coordination du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise
A l'attention : M. Joseph MBOSSA, Coordonnateur du projet PACADEC
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 668 24 31 / 05 574 18 75 ; e-mail : pade.pacadece@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 08 juin 2016

Le Coordonnateur du PACADEC,
Joseph MBOSSA



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

« Relatif au Recrutement d'un bureau d'études pour réaliser les études techniques relatives aux travaux de construction et de suivi de la maison de l'entreprise du Congo (MEC) ».



Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2100155019170

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise « PACADEC ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de « recrutement d'un bureau d'études pour réaliser les études techniques relatives aux travaux de construction et de suivi de la maison de l'entreprise du Congo (MEC) ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

L'intervention du cabinet aura pour objectif de fournir au Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, Maître d'ouvrage, un dossier complet lui permettant de pouvoir dans les normes requises, engager les travaux de construction de la maison de l'entreprise du

Congo à Brazzaville suivant les propositions validées.

La mission du consultant portera sur : la réalisation des études architecturales et techniques détaillées y compris le maquettage et la représentation en 3 D.

Les études devront être complètes et suffisamment détaillées pour permettre une compréhension et une exécution correcte par l'entreprise adjudicatrice des travaux sans nécessité de recourir à des reprises ou études complémentaires.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 20 juin 2016 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention : « RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR REALISER LES ETUDES TECHNIQUES RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE L'ENTREPRISE DU CONGO (MEC) ».

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)

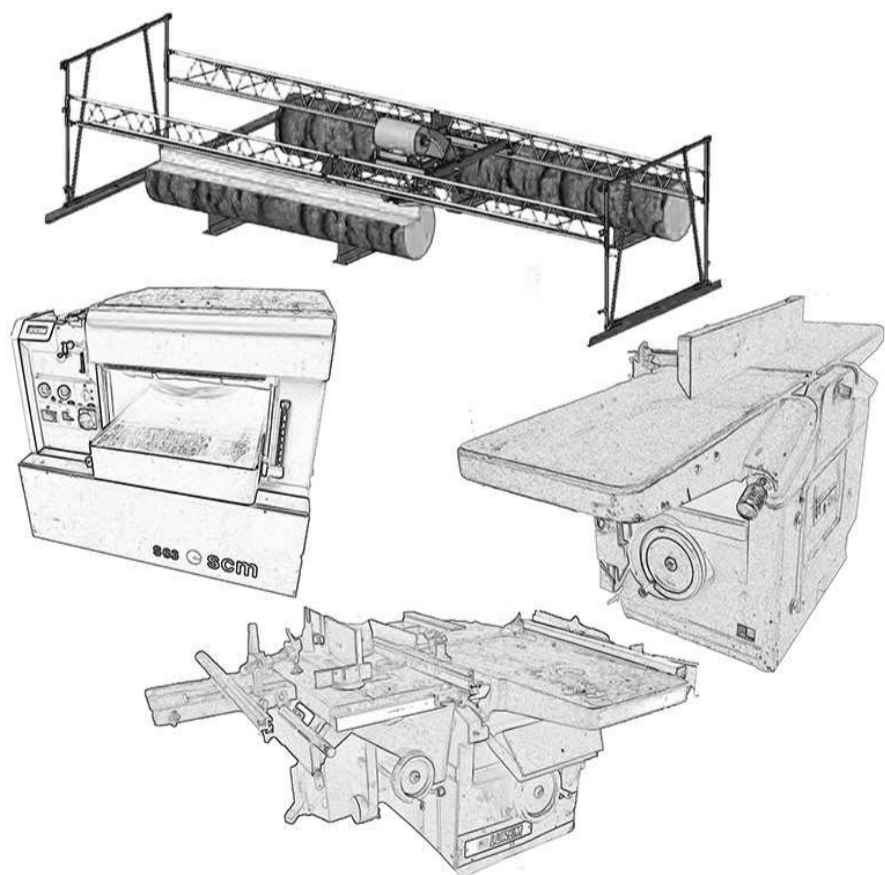
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 668 24 31 / 05 574 18 75 ; e-mail : pade.pacadec@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 08 juin 2016

Le Coordonnateur du PACADEC,
Joseph MBOSSA

MACHINES A BOIS

NEUF & OCCASION



Ets. JOULIN Père & Fils - Paris

10, rue Destouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074

Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Email : ets.joulin@free.fr

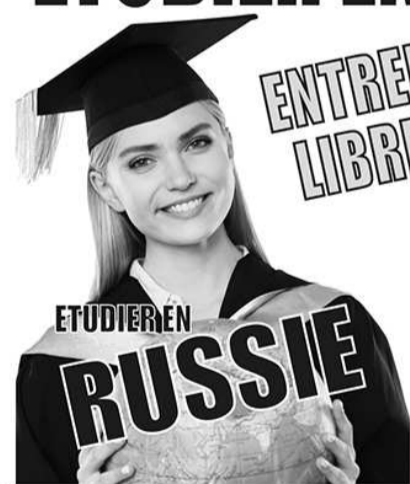
Le groupe des Universités d'Etat de Russie - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent au

salons éducatifs

«ETUDIER EN RUSSIE-2016»

les 17-18 juin
à Brazzaville de 9 à 14 heures

ENTREE LIBRE



Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

Adresse:
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

les 17-18 juin
à Pointe-Noire de 9 à 14 heures

Adresse:
B.P. 5363 Pointe-Noire,
Avenue Moe Tell, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!**

WWW.EDURUSSIA.RU



COMMUNIQUE

Le Directeur de la Sécurité Publique, informe les automobilistes de la ville de Brazzaville et ses environs, qu'une opération de contrôle routier sera organisée à compter du **20 juin 2016**, sur toute l'étendue du territoire de la ville.

Cette opération portera sur :

- Le permis de conduire ;
- Le contrôle technique des véhicules (VERITAS) ;
- La conformité des plaques d'immatriculation.

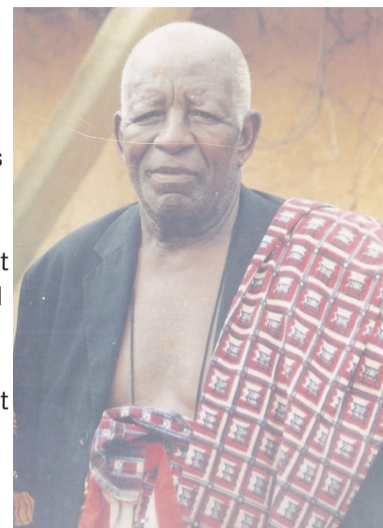


IN MEMORIAM

Voici déjà cinq ans que papa David Dzo-Obala « Kanga Mbongo » notable et chef coutumier du village Ntsou (Gamboma) a quitté la terre des hommes.

En ce jour de triste anniversaire chargé d'angoisse, d'émotion et de souvenirs, ses enfants David Moumbouli, Michel Dzombala, Yves Dzombala, Elisabeth Ngampa, Honorine Dzombala et Hortense Mélanie Dzombala prient tous ceux qui ont connu ce grand homme d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Que le Seigneur dans sa miséricorde lui accorde le repos éternel et protège son âme.



Ma Bert'L (Maman Bertille Itsangui Otonguis)



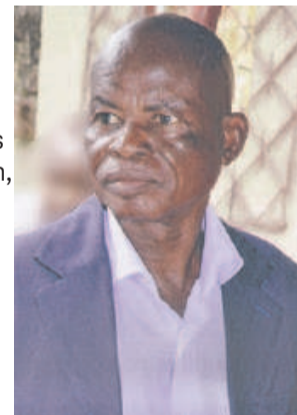
Nous ne t'oublierons jamais
(1 Thessaloniens 4:14)

NÉCROLOGIE

Bernadette Ibara, Gabriel Ongandza, Parfait Nyanga et les enfants Itoua Natacha, Itoua Quentin, Itoua Bergena ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Mr Itoua Jean alias le Watt- grand John, survenu à Brazzaville le 4 juin 2016, des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient à Talangaï dans la rue Bouenza n° 189 (arrêt Mboulé).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Roger Séraphin Loupet agent des Dépêches de B/ville La famille Loupet, la veuve Morapenda née Bazenga Philomène, les familles Nanitelamio et Houla, les enfants Moboua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur, mère, tante et nièce Christine Nzonzeka, survenu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au N°28 bis de la rue Mbamou Mougali.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Siméon Ntsayouolo, agent des dépêches de Brazzaville, Théophile Dietouhangana, directeur départemental des collectivités locales de Brazzaville, Célestine Milandou, enseignante ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur nièce et fille Dietouhangana Koutoula Belva Divine, étudiante en 2^e année STC à l'université Marien-Ngouabi survenu le vendredi 3 juin 2016 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire est située au n°32, rue Ngandimo Moukondo - Brazzaville. L'inhumation aura lieu le mardi 14 juin à Brazzaville au cimetière la Grâce (Itatolo) après une messe qui sera dite en la paroisse Saint-Louis-Marie Grignon de Montfort de Mikalou.



COMMUNIQUE

Les personnes dont les noms suivent, sont priées de se présenter au siège de NSIA sis Avenue du Cardinal Emile BIAYENDA (ex Avenue Foch) les jours ouvrables, pour affaire les concernant. Toute personne de bonne volonté connaissant les intéressés, est priée de les en informer.

Merci d'avance.

N° DOSSIER	NOMS	PRENOMS
201210032020005	MBIKA	RAYMOND
	AYESSA	CHRIST
	MBANGO	CHANCELI
	LONDESSOKOU	ALEGRA
201030042020012	MABANDZA	DARCY
201224002040077	ATIPO	MIGUEL
	MBAN	PAMPHILE
201221002010025	TSIKOU	ULRICH
201220002010042	MAMPASSI	EDEN
201030072010003	NGALOTSOU	RICHI BARCLEY
201010022020016	KINZONZI	THIERRY

POUR LA SOCIETE
LA DIRECTION GENERALE



Joël Soba, ingénieur Electro mécanicien et Ex Agent SOGECO, ETDE-Congo et Bouygues est décédé le dimanche 29/05/2016 à Kinshasa après une évacuation sanitaire des suites d'une maladie. Les obsèques ont eu lieu le dimanche 05/06/2016 au cimetière de Kinkolé à Kinshasa.

RDC

L'opposition exige l'organisation de la présidentielle avant le 19 décembre 2016

Après deux jours de joutes oratoires et d'empoignades démocratiques, les membres de l'opposition congolaise, qui se sont réunis à Genval en Belgique du 8 au 9 juin, ont obtenu aux forceps un « acte d'engagement des forces politiques et sociales acquises au changement en République démocratique du Congo ». Objectif principal : le départ du pouvoir de Joseph Kabila le 20 décembre 2016 à minuit.



Tshisekedi signe l'acte d'engagement

Deux jours d'après discussions auront permis de dynamiser les divergences, de gommer les querelles internes et de ranger au placard les égos, parfois surdimensionnés, afin de parvenir à un accord qualifié d'« historique ». Les rôles sont désormais distribués pour que l'opposition entame le premier acte de la conquête du pouvoir lors des prochaines élections. A cet effet, pour matérialiser les engagements solennels pris lors de la conférence de Genval, les forces politiques et sociales acquises au changement ont décidé de mettre en place un mécanisme de suivi, dénommé le « Rassemblement » doté deux organes à savoir le conseil des sages et la coordination des actions.

Cette dernière est chargée d'exécuter les résolutions de la conférence et de coordonner les actions en vue de favoriser l'avènement de l'alternance démocratique en RDC. Le conseil des sages est présidé par Etienne

Tshisekedi wa Mulumba en sa qualité d'initiateur et composé par des membres de chaque partie prenante que sont l'Udps, la dynamique de l'opposition, le G7, l'alternance pour la république (AR), le Front du peuple, la MPP, le G14, la convention des Républicains et la Société Civile. Dans ce conseil des sages figurent notamment des personnalités comme Katebe Katoto, Muando Simba, Laurent Batumona et le docteur Bwassa-Bu-Tsumbu.

Convoquer la présidentielle le 19 septembre

Sur le plan des décisions, les forces politiques et sociales acquises au changement ont rejeté toute idée ou projet de référendum pour élaborer une nouvelle Constitution et ont totalement refusé le dialogue convoqué par l'ordonnance présidentielle du 28 novembre 2015. Pour ce faire, ils exigent l'organisation des élec-

tions dans le délai constitutionnel notamment l'élection présidentielle avant le 19 décembre 2016, conformément à l'article 73 de la Constitution. A ce sujet, elles invitent la CENI à convoquer le scrutin pour l'élection du président de la république le 19 septembre de cette année, conformément à l'article 73 de la Constitution. Dans l'« acte d'engagement des forces politiques et sociales acquises au changement en République démocratique du Congo », l'opposition exige également la mise en œuvre intégrale de la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations Unies sous la modération du facilitateur international renforcé par un panel des représentants des Nations-Unies, de l'Union européenne, de l'Union africaine, de l'Organisation internationale de la francophonie ainsi que des Etats-Unis d'Amérique ; la libération im-

médiate et sans condition de tous les détenus politiques et d'opinions, des activistes des droits de l'homme et des journalistes ; le retour au pays de tous les exilés politiques congolais ; la libéralisation de l'espace politique ; l'ouverture des médias privés fermés arbitrairement et/ou confisqués ; le libre accès aux médias publics à tous les courants politiques et sociaux ; l'arrêt et l'abandon des tracasseries fiscales, administratives, policières ainsi que de toute procédure judiciaire arbitraire contre les membres de l'opposition et de la société civile ; l'examen de la question de l'organisation et du fonctionnement de la CENI et de la Cour constitutionnelle. « Nous avons réalisé le vœu du peuple congolais qui ne souhaite pas voir se prolonger le mandat de monsieur Kabila. Il faut organiser les élections et aujourd'hui la voie royale c'est la résolution 2277. Dans ce cadre de celle-ci, nous allons nous retrouver et débattre des questions liées au processus électoral. Npus sommes heureux et nous devons être fiers », a déclaré Martin Fayulu, membre de la dynamique de l'opposition. Pour sa part, Olivier Kamitatu, membre du G7, a estimé que tout le monde s'est accordé sur le fait que les ambitions personnelles devaient céder le pas à l'intérêt supérieur de la nation. « Nous devons nous rassembler autour d'un idéal, l'organisation des

élections, autour d'un homme à savoir Etienne Tshisekedi, parce qu'il est le doyen de l'opposition. Donc c'est un grand pas qui est franchi. Cela a mis beaucoup de temps car les uns et les autres redoutaient des agendas cachés. Ce qui explique les tensions mais surtout l'enthousiasme qui clôture cette rencontre de Genval », a-t-il souligné.

Tshisekedi pas candidat unique

Néanmoins, ce rassemblement derrière Etienne Tshisekedi, ne fait pourtant pas de lui le candidat unique de l'opposition à la future élection présidentielle. Les ambitions personnelles pourraient de nouveau semer la discorde au sein de ce rassemblement quasi discipliné derrière le président de l'Udps. Vital Kamerhe, président de l'UNC et absent à Genval, s'est déjà déclaré candidat à la présidentielle pour le compte de son parti. Le G7, pour sa part, soutient la candidature de Moïse Katumbi, également grand absent de la Conférence de Genval mais représenté par son plus proche collaborateur. Quoiqu'il en soit, à travers cet acte d'engagement, l'opposition congolaise semble avoir exprimé le besoin d'enterrer ses égarements du passé et manifesté l'envie d'un avenir radieux, vidé des incertitudes du présent. Reste à savoir si l'accord de Genval sera applicable sur le théâtre des opérations qu'est la RDC.

Patrick Ndungidi

ENJEUX DE L'HEURE

la Majorité présidentielle rejette les conclusions du conclave de Bruxelles

Aubin Minaku, en sa qualité de secrétaire exécutif de la Majorité présidentielle, met en garde tous ceux qui cherchent à contourner les élections par des raccourcis afin d'accéder de manière illégale au pouvoir.

Les résolutions ayant sanctionné le conclave de Bruxelles initié par l'opposition continuent à alimenter la chronique politique de ces dernières heures avec, en toile de fond, une vive polémique quant à leur contenu. Le fait pour les forces de l'opposition réunies du 8 au 9 juin à Bruxelles autour d'Etienne Tshisekedi de se prononcer ouvertement contre le dialogue convoqué par le président Joseph Kabila et d'inviter ce dernier à rendre le tablier à la fin de son deuxième et dernier mandat constitutionnel, a suffi pour susciter un remous au sein de la Majorité présidentielle (MP).

Le camp présidentiel qui a suivi de très près les péripéties de Bruxelles a vite réagi en mettant un bémol sur les prétentions qu'il considère comme démesurées de l'opposition. C'est Aubin Minaku en sa qualité de secrétaire exécutif de la MP qui s'est chargé de « recadrer » les résolutions prises à Bruxelles tout en essayant de ramener au bon sens le front Anti Kabila qui vient de voir le jour dans la capitale belge. Tout de go, dans une conférence de presse animée à Kinshasa au lendemain du conclave de Bruxelles, le Chairman de la Chambre basse du Parlement a rejeté en bloc les résolutions qui en sont sorties.

Demander à l'actuel chef de l'Etat de quitter ses fonctions d'ici le 19 décembre ou encore continuer à faire une fixation sur l'application intégrale de la résolution 2 277 du Conseil des Nations unies prônant le respect des délais

constitutionnels notamment pour la présidentielle, sont constitutifs d'un coup d'état institutionnel, se convainc Aubin Minaku. En arrière-fond de l'acte d'engagement de Bruxelles, il y décèle l'ombre d'un projet de transition politique longtemps caressé par l'opposition avec, à la clé, le partage des pouvoirs, l'installation d'un président de transition et l'élaboration d'une Constitution de transition.

Ce qui, du point de vue de l'orateur, est une violation grave de la Constitution. Et il martèle en ces termes : « La MP dénonce et fustige toute approche insurrectionnelle tendant au renversement des institutions démocratiquement élues en violation des dispositions pertinentes de la Constitution comme attentatoire à la démocratie ». Au moment où la Commission électorale nationale indépendante (Céni) se prépare à lancer l'opération d'enrôlement des électeurs, ce haut cadre de la Majorité présidentielle s'indigne que « certains congolais s'amuse à contourner le schéma électoral et démocratique ». Sur la même lancée, il met en garde tous ceux qui cherchent à contourner les élections par des raccourcis afin d'accéder de manière illégale au pouvoir. Ce coup de gueule d'Aubin Minaku éloigne un peu plus la perspective d'un dialogue inclusif.

Les tenants du respect de l'ordre institutionnel installé de façon démocratique conformément à la constitution ainsi qu'à la souveraineté du peuple et ceux du renversement des institutions légalement établies se regardent désormais en chiens de faïence. Une situation qui ne fait que raviver la hantise sur fond d'inquiétude sur l'avenir politique immédiat de la RDC.

Alain Diasso

PARLEMENT EUROPÉEN

Gianni Pittella appelle à une enquête internationale en RDC

Dans un communiqué rendu public le mardi 7 juin, le président du groupe des socialistes et démocrates au Parlement européen a exprimé de graves inquiétudes sur la montée des tensions dans l'Est de la RDC à l'approche des élections.



Gianni Pittella

Gianni Pittella a appelé la Haute représentante de l'UE pour les Affaires Étrangères, Federica Mogherini, à lancer une enquête internationale sur les massacres de Beni en collaboration avec les Nations unies et la Cour pénale internationale. Elle a également exhorté les membres européens du Conseil de sécurité de l'ONU à tout mettre en œuvre afin d'arrêter les crimes commis dans l'Est de la RDC. « Le Groupe S&D a

proposé un projet de résolution sur ce sujet pour la prochaine plénière. Nous espérons un fort soutien des autres groupes politiques en faveur de cette initiative. Ces crimes contre l'humanité ne peuvent rester impunis », a-t-il déclaré.

Pour Gianni Pittella, les citoyens européens doivent être informés sur le fait que la République démocratique du Congo court le risque de faire face à un nouveau génocide. « De violentes milices massacrent quotidiennement des personnes non armées, essentiellement dans la région orientale du Kivu, dans le but d'expulser la population de la région et de prendre le contrôle total de l'exploitation des ressources naturelles et minières. La communauté internationale est restée indifférente à l'ensemble de ces exactions jusqu'à maintenant. L'Union africaine est elle aussi restée inactive. L'Europe ne peut pas rester silencieuse devant un éventuel nouveau « Rwanda ». Nous avons besoin d'une stratégie globale qui ne soit pas seulement une intervention militaire mais aussi une action politique », a déclaré le président du groupe des socialistes et démocrates au Parlement européen. Pour ce dernier, la mission de l'ONU en RDC (Monusco), a été incapable de protéger les civils, comme le montre le récent massacre dans la ville de Beni.

Patrick Ndungidi

INTERVIEW

Alphonse Mwimba Texas : « les albinos sont réellement des personnes handicapées »

Après la table ronde des états généraux sur la situation des personnes handicapées tenue du 2 au 4 juin, à Kinshasa, le président de l'ONG des albinos, la Fondation Mwimba Texas, a exprimé la satisfaction des albinos pour la reconnaissance de leur handicap. Dans cette interview accordée aux Dépêches de Brazzaville quatre jours avant la célébration (le 13 juin) de la Journée internationale des personnes vivant avec l'albinisme, le catcheur albinos appelle le Parlement congolais à étudier en urgence la loi sur la situation des personnes handicapées, qui est en souffrance depuis plusieurs mois au sein de cette institution.

Les Dépêches de Brazzaville : Alphonse Mwimba Makiese Texas, vous êtes le président de l'ONG des albinos qui porte votre nom et, la RDC venait de clôturer, il y a cinq jours, la table ronde des états généraux des personnes handicapées. Que représentent, pour vous, ces assises ?

Alphonse Mwimba Makiese Texas : D'abord, c'est une fierté pour nous albinos, parce que c'est une première dans notre pays, que nous soyons associés à une activité de cette envergure nationale entant que personnes handicapées. Vous savez, c'est depuis 1998 que nous sommes en train de militer pour les biens des albinos mais, il nous a tou-

jours été difficile de convaincre que l'albinisme était une personne handicapée. C'était toujours des débats. Mais, avant l'organisation de cette table ronde, on s'était retrouvé entre personnes handicapées dont les albinos, les handicapés moteur, les sourds-muets, les aveugles pour ce travail. Nous nous sommes donc retrouvés et, c'était après un travail de longue haleine. Ces travaux confirment donc que l'albinisme est une personne handicapée, dont il faut tenir compte comme tel.

LDB : Les albinos, dont vous êtes parmi les encadreurs, ont pris une part active à ces travaux. Quel a été le message que vous avez apporté ?

AMMT : Nous avons fait comprendre que nous tous, nous sommes des personnes handicapées et que nous souffrons des discriminations mais, les albinos constituent une particularité. Il fallait éclairer et expliquer cela clairement pour la compréhension de tous. Pour le handicap lié aux albinos, il fallait vraiment donner des détails permettant à tous les participants de comprendre les difficultés que vivent les albinos particulièrement. Ces messages ont été notamment soutenus par les chansons exécutées par l'orchestre encadré par Fiston Osso Tundu et le défilé de mode des albinos organisé à l'occasion de cette table ronde. Mais



Le conseiller Fiston Osso Tundu et le président Alphonse Mwimba Makiese Texas /Photo Adiac.

également, le combat de catch auquel j'avais personnellement participé est un message dans l'autre sens, disant que malgré son handicap, l'albinisme peut mener tous genres d'activités avec maîtrise, comme font les hommes valides. C'est donc un message fort de sensibilisation visant les albinos, les autres personnes handicapées et toute la population.

LDB : Pensez-vous que l'Etat congolais est prêt à mettre en œuvre les résolutions de ces travaux pour lesquels vous avez dépensé tant d'énergies ?

AMMT : Le premier citoyen congolais, le Chef d'Etat Joseph Kabila, s'est personnellement impliqué pour ces états généraux et la situation des personnes handicapées, en général notamment, en promulguant la loi portant l'ad-

hésion de la RDC à la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et de son Protocole facultatif, que le pays, par ses soins, avait ratifiés. Nous sommes convaincus que comme le chef d'Etat, lui-même, est déterminé, les choses vont aller de l'avant. Mais aussi, il faut compter avec la détermination du gouvernement ainsi que du Fonds national de promotion et de service social, qui est le bras agissant du gouvernement dans ce domaine.

LDB : Après ces travaux, que reste-t-il à faire, selon vous, pour le bien-être des personnes handicapées ?

AMMT : Il y a une loi en souffrance au niveau du Parlement, sur la situation des personnes handicapées. Je pense que les parlement-

aires vont s'atteler rapidement pour que les personnes handicapées puissent se retrouver et bénéficier d'une considération et des facilités liées à leurs états respectifs. Nous saluons, de ce fait, l'action menée par la ministre des Affaires sociales, action humanitaire et solidarité nationale, Adèle Degbalase, ainsi que l'implication de la Directrice générale du Fonds national de promotion et de service social, M^{me} Alice Mirimo Kabetsi, qui se sacrifie pour que cet établissement public joue son rôle, au bénéfice des nécessiteux, dont les personnes handicapées. C'est son implication personnelle qui a donné lieu à ce processus sur la situation des personnes handicapées dont la table ronde des états généraux est une étape très importante.

LDB : Après ces travaux, quel est le message que vous lancez à la nation congolaise tout entière ?

AMMT : Je demande aux autorités de s'impliquer pour que les personnes handicapées puissent se retrouver et bénéficier d'un regard différent sur tous les plans. Que la discrimination cesse, que les personnes handicapées puissent se retrouver dans les institutions du pays, que les personnes valides puissent accepter que les albinos sont des personnes handicapées.

Lucien Dianzenza

RÉVISION DU FICHER ÉLECTORAL

L'heure des derniers réglages !

En attendant la publication du nouveau chronogramme électoral, la centrale électorale est en voie de procéder à la révision du fichier électoral conformément aux revendications pertinentes formulées par la classe politique et la société civile.

L'opération s'avère déterminante dans la perspective d'organiser des élections crédibles et transparentes avec un taux réduit de contestations. Il s'agit, pour la Ceni, d'intégrer dans le fichier, les nouveaux majeurs, les Congolais de l'étranger, d'extraire les électeurs décédés et de rendre caduques les cartes d'électeurs produites frauduleusement avec les kits volés. La première étape de ce processus laborieux a consisté, pour la Ceni, à vérifier si le matériel à commander sera en mesure de donner de bons résultats lors de la révision du fichier électoral proprement dit.

C'est tout le sens du test pilote des kits d'enrôlement et des groupes électrogènes effectué dernièrement à l'université pédagogique nationale (UPN) à Kinshasa et à Gombe-Matadi, au Kongo central. Il ne s'agissait pas du début de l'opération de révision du fichier électoral à proprement parler,

mais seulement d'une simulation d'enrôlement des électeurs. L'objectif visé est de crédibiliser les prochaines joutes électorales en tirant les leçons des élections de 2006 et de novembre 2011. A propos de ces dernières, plusieurs Ongs et missions d'observation tant nationales qu'internationales avaient dénoncé des cas de fraude sur fond d'une déstructuration décriée dans certains bureaux de vote.

Beaucoup d'électeurs se sont plaints de n'avoir pas retrouvé leurs noms sur les listes électorales. La plupart d'entre eux sont rentrés chez eux sans avoir voté. Des cas de double vote ont aussi été dénoncés. Dans la commune de Masina, au centre Saint Boniface, les témoins ont affirmé qu'il y a eu moins de bulletins de vote par rapport au nombre d'électeurs. A l'Institut Lumumba à Kinshasa, Nioka Lumpungu, témoin de son état, s'est vu chassée du bureau de vote par les forces de l'ordre pour incitation au trouble et perturbation de l'ordre public avant son arrestation trois mois plus tard, soit le 12 février 2012. « *Le cas de cette dame dont la sœur Tshiba Lumpungu Ange qui la ressemble, connaît depuis le 5 octobre 2015*

des démêlées judiciaires après avoir été confondue et interpellée à sa place, est loin d'être isolée », rapporte une source au faite de cette rocambolesque histoire. Et d'ajouter que la famille de cette dernière serait en débandade, la mère étant contrainte de rentrer au Kabinda natal dans la nouvelle province de Lomami. Une situation qui, faut-il le dire, traduit la forte agitation qui a émaillé le dernier scrutin mais dont les faiblesses dans l'organisation sont heureusement en voie d'être surmontées.

A tout prendre, l'opération de vérification de la conformité du matériel proposé par les deux soumissionnaires présélectionnés par la Ceni est d'une importance cruciale pour la suite du processus électoral. La question du fichier électoral étant très sensible, il faudrait y aller avec des équipements tels qu'aucun groupement ou aucune entité administrative ne souffre du fait qu'on ait envoyé un matériel défectueux. D'où l'intérêt que porte la centrale électorale à cette opération censée aboutir au choix définitif du fournisseur après examen des offres de matériels au regard de l'évolution de la technologie.

Alain Diasso

ENVIRONNEMENT

Des ONG dénoncent l'occupation du parc des Virunga par des groupes armés

Dans une lettre adressée à l'autorité provinciale du Nord-Kivu, dix organisations environnementales soutiennent que ces groupes armés opèrent dans cette aire protégée depuis plus de six mois déjà.

Une lettre signée par dix ONG œuvrant dans le domaine de l'environnement adressée, le 6 juin, au gouverneur du Nord-Kivu, dénonce l'occupation du secteur centre du Parc national des Virunga (PNV) par quatre groupes armés. Selon cette correspondance, ces groupes armés occupent cette aire protégée depuis plus de six mois. Il s'agit, selon ces organisations environnementales de l'Alliance des forces de résistance congolaise (AFRC), les rebelles rwandais des FDLR Foca, les FDLR Rudi et les Nyatura.

Des taxes auprès de la population Ces ONG ont rapporté que ces groupes armés, qui insécurisent les activités de conservation du PNV, perçoivent illégalement

des taxes auprès des pêcheurs du Lac-Edouard. « D'abord c'est un site du patrimoine mondial qui doit être protégé. En plus, sur le lac Edouard, ils imposent les taxes exorbitantes sur les pêcheurs à Nyakakoma et Vitshumbi », a souligné un des signataires de cette lettre à radiookapi.net, Kasereka Lughembe. Pour ce dernier, en effet, dans leur correspondance adressée au gouverneur de la province du Nord-Kivu, les ONG signataires ont sollicité de l'autorité provinciale, d'investiguer notamment sur les sources d'approvisionnement en arme de ces milices. En décembre, a-t-il affirmé, ils étaient cinq ou six, avec quelques armes. Aujourd'hui, ils ont un arsenal militaire et ils défient même l'armée.

Ces organisations environnementales soutiennent que ces groupes armés violent les articles 71 et 72 de la loi sur la conservation en RDC, qui interdit l'introduction des armes dans les aires protégées.

L.D.

SANTÉ

La RDC réaffirme son engagement à lutter contre le sida

A New-York où il a pris part du 8 au 10 juin à la réunion de haut niveau sur le sida en Afrique et dans le monde, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi a réaffirmé l'engagement de son pays à lutter davantage contre le sida.

« Je suis venu annoncer du haut de cette tribune la volonté de la RDC de faire changer la face du sida et faire de l'élimination du VIH/sida une réalité. La lutte contre le VIH a commencé en RDC dès la découverte de cinquante-trois premiers cas sur son sol au début de l'épidémie et l'accélération de la lutte pour aller vers la fin de l'épidémie du sida en Afrique partira aussi de la RDC. Ainsi, en plus de tous les engagements locaux et nationaux marqués par une augmentation de la part des ressources domestiques sur l'ensemble des fonds mobilisés de 3% en 2010 à 24% en 2014, la RDC annonce une contribution annuelle de 100.000 dollars Américains à l'Onusida dès cette année 2016 », a déclaré le ministre de la Santé publique le Dr Félix Kabange Numbi à la réunion de haut niveau sur le sida en Afrique et au monde qui s'est tenue à New-York.

Pour le Dr Félix Kabange Numbi, en RDC, la lutte contre le sida connaît des avancées ostensibles du point de vue de l'accès des malades aux médicaments. « entre 2011 et 2015, la RDC a pu augmenter sa couverture en ARV en faveur des femmes enceintes recevant les ARV pour la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant de 13 à 64,9%, alors que le nombre absolu des personnes vivant avec le VIH sous traitement est passé de 43.878 personnes recrutés pour les ARV pendant dix ans, soit de 2000 à 2010, à 121.762 au cours de la période de 2010 à 2015. Soit trois fois plus ces cinq dernières années que les dix années précédentes et la prévalence s'est stabilisée autour de 1,2% dans la population générale ».

Toutes ces avancées, fait-il savoir, ont été rendues possibles grâce au leadership et à un engagement au plus haut niveau du chef de l'Etat, Joseph KABILA KABANGE qui, non seulement s'est engagé pour une génération sans sida d'ici 2030, mais aussi préside lui-même le Comité national multisectoriel de lutte contre le Sida. Grâce à cet engagement, à l'appui de partenaires techniques et financiers et à une approche multisectorielle, le Dr Félix Kabange Numbi reconnaît que la couver-

ture géographique a été augmentée, le rapportage amélioré, les intrants rendus disponibles et les interventions rationalisées. La participation de la communauté à tous les niveaux de l'organisation des services avec la présence des personnes vivant avec le



Le ministre de la Santé publique prononçant son discours à la réunion de haut niveau sur le sida à New-York

VIH dans les sites de distribution communautaire entre aussi dans la prise en compte des avancées réalisées par la RDC dans la lutte contre le sida.

Des défis

Le ministre de la Santé publique a reconnu par ailleurs qu'à côté de ces performances, il y a aussi des défis à relever en ce qui est de la prise en charge des enfants. Sur quatre cent quarante-cinq mille soixante-onze personnes vivant avec le VIH estimées, un peu plus de cinquante mille sont des enfants de moins de quinze ans et parmi eux, neuf mille cent quatre-vingt-cinq étaient encore sous ARV fin 2015, soit 18,3%. En dépit de cette situation, le ministre de la Santé publique note que : « cela ne nous empêche pas de nous engager davantage pour l'élimination du sida pédiatrique ». C'est ainsi, a-t-il ajouté, la RDC s'est engagée et a lancé la stratégie 90-90-90 depuis le 08 décembre 2015 et cela dans un contexte de respect des droits humains caractérisé par l'existence d'une loi portant protection des personnes vivant avec le VIH depuis 2008.

Dans son discours, le représentant de la RDC à la réunion de haut niveau sur le sida à New-York a attiré l'attention des uns et des autres sur des progrès que le monde a réalisés dans la lutte contre le sida, mais, a-t-il fait remarqué, on n'a pas encore gagné contre le sida. « Si on ne saisit pas cette opportunité, il y aura un effet de rebondissement avec dédoublement des coûts et les conséquences sur l'Afrique seront irréparables ». C'est pourquoi la RDC « plaide pour que le VIH/sida reste une priorité dans l'agenda mondial axé sur l'atteinte des objectifs pour le développement durable(ODD) ».

Aline Nzuzi

BRUXELLES

Une délégation de l'opposition congolaise s'est entretenue avec le ministre belge des Affaires étrangères

La rencontre entre le vice-Premier ministre et ministre des Affaires Etrangères belge Didier Reynders et les représentants de l'opposition congolaise a eu lieu le vendredi 10 juin à midi. La délégation était composée notamment de Félix Tshisekedi, Martin Fayulu, Olivier Kamitatu et Charles Mwando Simba. Ces derniers venaient de participer

à la conférence de l'opposition congolaise qui s'est déroulée à Genval, en Belgique, du 8 au 9 juin. La Belgique salue le travail de rassemblement effectué cette semaine afin de parvenir à des positions communes de l'opposition. « Le ministre Reynders espère que cela se traduira par un réel échange entre la majorité et l'opposition, dans un

cadre propice, tel que souhaité par l'Union africaine. Cela doit s'inscrire dans le cadre de la Résolution 2277 (2016) du Conseil de Sécurité des Nations unies en vue d'un démarrage du processus électoral », a indiqué le ministre belge des Affaires étrangères dans un communiqué.

Patrick Ndongidi

SEMAINE FRANÇAISE À KINSHASA

RFI et France 24 scrutent l'économie avec Augustin Matata

En marge de la troisième « Semaine française à Kinshasa » organisée par la Chambre de commerce et d'Industrie franco-congolaise en partenariat avec l'ambassade de France en RDC, France 24 et Radio France Internationale (RFI), chaînes de télévision et de radio du groupe médiatique public français France Médias Monde, ont réalisé, en collaboration avec le magazine Jeune Afrique, deux émissions spéciales sur l'économie dans la capitale de la RDC.

L'événement a bien valu le déplacement à Kinshasa de la directrice de RFI, Cécile Mège, et du directeur de France 24. Il s'est agi de « La semaine de l'Eco », diffusée le samedi 4 juin sur France 24 avec Stéphanie Antoine qui recevait le premier ministre Augustin Matata Ponyo, et « Eco d'ici et Eco d'ailleurs » sur RFI avec Jean-Pierre Boris et Frédéric Maury de Jeune Afrique, et également son « Grand invité de l'Economie », le chef du gouvernement de la RDC, émission diffusée le même samedi 4 juin vers 11 heures (heure de Kinshasa).

Sur France 24, Matata Ponyo s'est étendu sur les grandes questions économiques nationales, et particulièrement sur la présence des entreprises françaises en RDC et les relations entre la France et la RDC. Il a évoqué l'impact de la chute du prix du pétrole sur l'économie rd-congolaise. Stéphanie Antoine a, dans la première partie de son émission, tablé sur la musique congolaise comme un levier du développement de la RDC, avec à la clé un entretien du chanteur Fally Ipupa qui s'affirme comme un nouveau prince de la rumba congolaise. Le mouvement des sapeurs congolais a aussi été meublé l'émission avec un reportage pertinent.

En termes de statistiques, Cécile Mège a indiqué que RFI est écoutée par un habitant sur deux à Kinshasa, quarante millions d'auditeurs en moyenne par semaine dans trente-sept pays et cent cinquante-six radios relais. Ses environnements numériques enregistrent 11,9 millions de vistes chaque mois (moyenne 2015) ainsi que 10,9

millions d'abonnés sur Facebook et Twitter (décembre 2015). Écoutée par 4,6 millions auditeurs à Kinshasa, RFI compte neuf fréquences FM en RDC. Selon Cécile Mège, RFI, diffusée en 13 langues, privilégie le sens du débat, étant attaché à son indépendance, la liberté d'informer et d'être informée, nonobstant son statut de média public français. Quant à France 24, ce sont trois chaînes internationales d'information continue, émettant 24h/24 et 7 jour/7 dans 315 millions de foyers sur les cinq continents. Elles rassemblent 50,9 millions de



Augustin Matata Ponyo, premier ministre de la RDC

télespectateurs hebdomadaires... les environnements numériques de France 24 enregistrent mensuellement 16,3 millions de visites et 36,5 millions de vidéos vues (moyennes 2015), ainsi que 21,5 millions d'abonnés sur Facebook et Twitter (décembre 2016).

Les deux médias font partie du groupe France Médias Monde au sein duquel on retrouve également Monte Carlo Doualiya (MCD), radio universaliste en langue arabe. France Médias Monde, c'est cent millions d'auditeurs et téléspectateurs dans le monde chaque semaine, trente millions de visites dans leurs environnements numériques par mois, et trente-cinq millions d'abonnés sur Facebook et Twitter. France Médias Monde est l'un des actionnaires et partenaires de la chaîne francophone généraliste TV5 Monde.

Martin Engimo

RECRUTEMENT PRÉSUMÉ DES MERCENAIRES ÉTRANGERS

Darryl Lewis libéré et rapatrié aux Etats-Unis

Toutefois, l'extradition de ce soldat américain proche de l'ex-gouverneur du Katanga Moïse Katumbi ne clôture pas non plus son dossier, à en croire le premier avocat général de la République

Après avoir passé près d'un mois et demi de détention, Darryl Lewis a finalement été libéré le mercredi 8 juin avec option de rapatriement. Cet ancien soldat américain a effectivement quitté le siège du Parquet général de la République où il avait été détenu en début d'après-midi avant de prendre son vol dans la soirée pour les Etats-Unis d'Amérique. Arrêté le 24 avril à Lubumbashi dans la foulée d'une manifestation de l'opposition conduite par

Moïse Katumbi, ce soldat américain avait été présenté comme appartenant à un « réseau » d'infiltration d'agents armés en RDC. Pour l'entourage de Moïse Katumbi, le soldat américain incriminé avait plutôt été recruté en tant que « consultant » pour assurer la sécurité de l'ex gouverneur du Katanga qui disait craindre pour sa sécurité. Son arrestation avait alors motivé l'ouverture d'une enquête visant Moïse Katumbi sur des soupçons de « recrutement de mercenaires étrangers ». Outre l'ex-gouverneur du Katanga et Darryl Lewis, onze autres congolais ont également été poursuivis dans cette affaire de présumés mercenaires.

Toutefois, nonobstant ce dénoue-

ment, l'épisode Darryl Lewis est loin de se terminer, à en croire le premier avocat général de la République. Pour ce dernier, en effet, ce dossier judiciaire devra se poursuivre jusqu'aux Etats-Unis d'Amérique. « Etant donné qu'il y a des éléments au niveau des Etats-Unis que nous ne pouvons pas avoir ici. Nous le [Darryl Lewis] ferons accompagner d'une commission rogatoire internationale en vue d'obtenir ces éléments », a-t-il déclaré. Pour sa part, l'ambassadeur des Etats-Unis en RDC, James Swan, s'est réjoui du rapatriement de son compatriote indiquant que son implication dans ce dossier n'aura été que de nature consulaire.

Alain Diasso

QUATRIÈME TOUR CYCLISTE DE LA RDC

Le départ donné à Kisangani

Le départ de la quatrième édition du Tour cycliste international de la RDC a été donné, le 5 juin, à Kisangani dans la nouvelle province de la Tshopo par le Premier ministre Augustin Matata Ponyo.

Le lancement de cette compétition sportive a pris une journée de retard pour des raisons d'ordre organisationnel, car cela devrait avoir lieu le 4 juin. En fait, les coureurs étaient à Kisangani pendant que leurs vélos traînaient encore à Kinshasa. « Congo Airways nous a faussé compagnie. Nous avons des colis qui sont restés à Kinshasa et qui ne sont pas encore arrivés. Nos coureurs n'ont pas de vélos complets », déplorait un des membres de la direction technique de la RDC.

Et ce retard du coup d'envoi de la course a valu la suspension de Sylvestre Motayo qui ne va plus assumer ses fonctions de président du comité d'organisation du quatrième Tour cycliste international de la RDC. Selon le ministre des Sports, Denis Kambayi, auteur de la sanction, Sylvestre Motayo (qui demeure président de la Fédération congolaise du cyclisme) est provisoirement remplacé par Kabulo Mwana Kabulo, son adjoint. « Je crois qu'en toute responsabilité, ce n'est pas devant la presse que je vais dire ça. Il y a eu de petits problèmes. Le Premier ministre nous a instruit, compte tenu de certains



Matata Ponyo donnant le départ du Tour cycliste international de la RDC

retards constatés, qu'on puisse arrêter la responsabilité du président du comité d'organisation. Mais par rapport à ce quatrième tour, c'est M. Kabulo qui va faire l'intérim du président du quatrième tour », a indiqué Denis Kambayi.

Étapes du Tour...

Notons que la première étape du Tour, courue en circuit fermé à Kisangani sur une distance de 60 km, a été remportée par le Français Alexis Tourtelou, qui accapare d'emblée le maillot jaune. Le premier cycliste congolais s'est classé 16^e. Mais, ensuite, les soixante-dix coureurs venus de l'Angola, du Ghana, de la France, du Burkina Faso, de la Belgique, du Pays-Bas, du Togo, de l'Allemagne, du Benin, du Congo Brazzaville et naturellement des coureurs de la RDC qui sont au nombre de dix-huit. Les étapes de Kindu dans le Maniema, Goma au Nord-Kivu, Lubumbashi et Li-

kasi dans l'ex-Katanga, Matadi et Mbanza-Ngungu dans la province du Kongo central ont été retirées. Le Comité d'organisation du Tour a pris l'option, le 6 juin, de modifier l'itinéraire de cette compétition, pour mauvais temps. Ainsi, la deuxième étape prévue pour le 8 juin devrait partir de Kimpese à Kisantu (150 km). La troisième étape a été programmée le 9 juin de Kisantu pour Kinshasa (130 km) et l'arrivée, ce sera à Mitendi dans la périphérie ouest de Kinshasa pour raison de sécurité selon le comité d'organisation du Tour. Le 10 juin, la quatrième étape partira de Kenge dans le Bandundu après un transbordement des coureurs, pour Bukanga-Lonzo dans le Bandundu. Le 11 juin, la cinquième étape entre N'sele et Bukanga-Lonzo (120 km). Et le 12 juin, ce sera le circuit fermé à Kinshasa avec le départ donné à la Place du Cinquantenaire.

Martin Enyimo

COSAFI CUP 2016 EN NAMIBIE

Les vingt-trois Léopards retenus par Florent Ibenge

Le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge a rendu publique une liste des vingt-trois joueurs retenus pour la participation de la sélection nationale à la 16^e édition du tournoi Cosafa Cup qui démarre le 11 juin pour s'achever le 25 juin 2016.

Le comité d'organisation avait procédé depuis la fin du mois d'avril 2019 au tirage au sort des quatorze équipes qui prendront part à cette 16^e édition. Ainsi le groupe A se compose du Zimbabwe, du Swaziland, des Seychelles et du Madagascar. Le groupe B renferme le Malawi, l'Angola, le Lesotho et l'Île Maurice. Cette édition 2016 de la Cosafa Cup se joue en Namibie. La compétition regroupe les sélections nationales des pays d'Afrique australe, en plus de quelques pays invités d'autres

zones du continent. Et la RDC est l'invitée de cette 16^e édition de la Cosafa Cup.

Les Léopards RD-Congolais affronteront en quart de finale les Warriors du Mozambique, alors que l'Afrique du Sud s'opposera au premier du groupe B, la Zambie au gagnant du groupe A, et le Botswana s'opposera au pays organisateur la Namibie. Organisée depuis 1997, la Cosafa Cup a été remportée à quatre reprises par la Zambie, même nombre de trophées que le Zimbabwe. L'Afrique du Sud et l'Angola ont chacun gagné trois titres de la Council of Southern Africa Football Associations.

Les vingt-trois retenus...

Les vingt-trois Léopards retenus pour ce tournoi sont les gardiens de but Matampi Vumi (DCMP), Héritier Nke (Renaissance

du Congo), Hervé Lomboto (Léopards de Dolisie/Congo Brazzaville) ; les défenseurs convoqués sont Baumeto Junior (Lupopo), Bangala Litombo (DCMP). Bompunga Padou (V. Club), Lomalisa Joyce (V. Club), Ngimbi Mampangu (Renaissance du Congo), Ungenda Muselenge (Kabuscorp/Angola), Ruddy Makwekwe (V. Club) et Mfuki (FC MK). Les milieux de terrain convoqués sont Nelson Munganga (V. Club), Lema Mabidi (Raja de Casablanca/Maroc), Gikanji Doxa (DCMP) et Guy Lusadis (V. Club). Et les attaquants présents sur la liste sont Eric Ngu-lubi (Shark XI FC), Noël Mukoko Batezadio (V. Club), Bukasa (Sanga Balende), Zacharie Mombo Lusala (FC MK), Arnold Nkufo (Vitoria Setubal/Portugal), André Bukia (Boavista/Portugal) et Manzoki Lobi (Dauphins Noirs). Naturellement, c'est quasi littéralement, la sélection B de la RDC avec plusieurs absences et aussi la première expérience des joueurs comme Bukasa de Sanga Balende, Mukoko Batezadio de V. Club, Arnold Nkufo et André Bukia joueurs évoluant au Portugal (qui avaient été appelés en dernière minute pour le match amical contre la Roumanie, et aussi Manzoki Lobi de Dauphins Noirs de Goma.

Les Léopards A de la RDC

MOHAMED ALI

Une Italienne se souvient

Elle avait 3 ans, et avait rencontré le célèbre champion de boxe dans une maison d'Italiens à Maluku, à Kinshasa, en 1974...

Comme beaucoup d'autres pays, l'Italie a aussi eu son flot d'évocations de la mémoire de Mohamed Ali, le grand champion de boxe de tous les temps, que les Etats-Unis portent en terre. A Rome, the Greatest (le plus grand) était adulé, même si parfois les journaux s'échinent à l'éreinter par des brouillures ridicules au vu de l'immensité de l'homme. Ainsi, parmi d'autres évocations louangeuses, il y en a une qui a particulièrement attiré l'attention mercredi. Ne serait-ce que par le lieu par où elle est apparue : l'université de Cagliari, en Sardaigne. C'est une jeune chercheuse de cet établissement, Susanna Barsotti, qui rappelle dans quelles circonstances elle fit la connaissance du grand champion. C'était en 1974... à Maluku, à Kinshasa.

Peu avant son combat historique contre George Foreman, Mohamed Ali fut invité par la colonie des Italiens de Kinshasa à partager un repas. Susanna Barsotti et ses parents s'y trouvaient. Elle avait 3 ans quand Mohamed Ali l'a mise sur ses genoux et se mit à jouer avec elle. La petite fille esquissa quelques coups de poing qu'Ali feignit d'encaisser dans la douleur. Tout le monde riait autour de la table. Et personne ne se serait souvenu de cette petite Italienne à qui Mohamed Ali offrit des gants de boxe en souvenir. Un petit film de la scène circule actuellement dans les rédactions des chaînes de télévision italiennes. Au Cameroun, on a coutume de demander, lorsqu'on veut exalter la grandeur de quelqu'un : « est-ce qu'un grand est un petit ? ». Au vu du souvenir laissé par Ali lors de son passage à Kinshasa en octobre 1974, on peut affirmer que jamais un grand n'est autant grand que quand il se fait petit.

Lucien Mpama

DIVISIONI/PLAY-OFF

Mazembe accroché par Dauphins Noirs à Goma

Le TP Mazembe y a été contraint, le jeudi 9 juin 2016 au stade des Volcans de Goma, au résultat d'égalité d'un but partout, par le club local de Dauphins Noirs. C'était dans le cadre de la manche retour du Play-Off du championnat national de football.



La formation de Dauphins Noirs de Goma

Le milieu international Merveille Bope a bien ouvert la marque pour les Corbeaux de Lubumbashi à la 67^e minute, espérant conjurer le sort de la saison passée lorsque Mazembe y était battu. Mais l'attaquant Tuombe a égalisé pour les locaux à la 85^e minute, permettant ainsi à Dauphins Noirs de grappiller le point du match nul face à l'ogre Mazembe. Notons-le, le onze de départ du coach Hubert Velud s'est composé du gardien de buts: Aimé Bakula; du Ghanéen Yao Frimpong; Joël Kimwaki; Luyindama et du Ghanéen Richard Kissi Boateng; en défense: Merveille Bope Bokadi; l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé; Badi-bake au milieu de terrain et en attaque: l'Ivoirien Roger-Claver Assalé; le Zambien Jonas Sakuwaha et de Deo Kanda. Décidément, le stade des Volcans de Goma au Nord-Kivu se révèle de plus en plus comme un vrai traquenard pour les clubs ogres du football congolais qui y affrontent la surprenante formation locale de Dauphins Noirs. Sanga Balende y a mordu la poussière, même si le club de Mbuji-Mayi a récupéré, du reste de manière très discutable et douteuse, les points dans les locaux de la très controversée Ligue nationale de football (Linafoot). Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) n'a pu arracher que le point du match nul après un score de zéro but partout. Avec ce match nul le jeudi 9 juin 2016 à Goma, les Corbeaux lushois totalisent désormais 22 points pour 10 matchs livrés. Sanga Balende garde le leadership du Play-Off avec 24 points en 12 matchs livrés, tandis que V. Club se retrouve troisième avec 21 points en onze matchs joués. Le DCMP vient à la quatrième place avec 18 points en 11 matchs. Shark XI FC est cinquième avec 17 points en 11 matchs, suivi de Dauphins Noirs qui engrangent désormais 10 points en 13 matchs livrés après ce match nul, à l'arraché, à domicile contre Mazembe. Le FC Saint-Eloi Lupopo (8 points en 12 matchs) et l'OC Muungano (2 points en 10 matchs) dans le creux du classement.

M.E.

M.E.

HUMEUR

Quand la vente par terre des denrées alimentaires est source de maladies !

Comme nous condamnons haut et fort les antivaleurs liés à un manque de civisme dans l'agissement de certains citoyens, nous ne devons pas aussi laisser pérenniser cette sale attitude qui est en train de prendre de l'ampleur aux alentours de nos marchés et sur certaines places publiques de nos villes. Ces denrées alimentaires vendues à même le sol, qui sont entre autres les légumes, les poissons, les viandes, les fruits de volaille, les fruits de mer, les safous, les avocats, les riz, les tomates, les piments, les oignons, les poivres, les mangues, et autres causent des ennuis de santé aux acheteurs malheureux qui peuvent dans leur choix croiser un germe microbien.

Ces aliments sont facilement en contact avec certains parasites dangereux pour la santé humaine. Et par malchance l'acheteur qui les consomme peut aussi facilement être contaminé. En vérité, à première vue, tout acheteur de ces aliments ne mesure pas le risque qu'il prend en allant les consommer, mais ne se rendra compte qu'après certains diagnostics dès qu'il tombe malade. Donc l'acheteur et consommateur de ces aliments-là sont rarement à l'abri de toute cette kyrielle de maladies provenant des aliments vendus par terre. Le plus souvent, on est surpris par certains symptômes fréquents, à savoir les crampes d'estomac, les fièvres intermittentes, les diarrhées, les nausées, les vomissements et autres. Ces agissements interpellent les agents des services d'hygiène générale et surtout les responsables des comités de marché, car que ce soit dans des marchés de Brazzaville ou de Pointe-Noire ou encore de l'intérieur du pays, cette pratique se passe au su et au vu de tous.

Ce phénomène interpelle à la fois la population elle-même, les autorités et les associations de défense des droits des consommateurs. D'où la nécessité des grandes campagnes de sensibilisation de la population entendue ici vendeurs et acheteurs sur les méfaits de ces agissements qui semblent prendre une ampleur dangereuse. Cette pratique pose là, un réel problème d'hygiène alimentaire, car l'aliment vendu à même le sol est déjà, que l'on veuille ou non, souillé par des germes microbiens. Oui les vendeurs qui adorent cette pratique nous parleront peut être du lavage de ces produits avant toute vente. Mais lorsqu'on observe l'eau utilisée par certaines vendeuses de légumes, elle est très impure, non potable, donc susceptible de contenir des germes microbiens.

Ces aliments vendus par terre ouvrent la porte à plusieurs pathologies dont les plus récurrentes sont : le choléra, la typhoïde, les amibes et vers intestinaux, les maladies pulmonaires, etc. Certains de ces vendeurs et vendeuses confondent « saleté » et « microbe ». Pour eux un petit coup de balai suffit pour éloigner le microbe de l'aliment, et pourtant celui-ci n'est toujours pas loin de nous, en dépit de toute bonne apparence. Quelle erreur ! Ces pratiques réelles qui frisent l'incivisme sont à corriger. Soyons tous à tous les niveaux les défenseurs de l'hygiène alimentaire.

Faustin Akono

COUPE DU CONGO FOOTBALL

Nico-Nicoyé et V Club Mokanda qualifiés au prochain tour

Le troisième tour de la Coupe du Congo s'est disputé le 10 juin au Complexe sportif de Pointe-Noire. À l'issue des deux confrontations programmées, Nico-Nicoyé a tiré l'épingle du jeu en s'imposant aux tirs au but (4-3) face à Pigeon Vert et V Club a battu les Jeunes Fauves de Dolisie sur le score écriqué d'un but à zéro.

Nico-Nicoyé et V Club Mokanda se sont qualifiés au quatrième tour de la Coupe du Congo de football édition 2016. Au premier match, Nico-Nicoyé et Pigeon Vert se sont montrés encore impuissants l'un envers l'autre. En effet, comme en phase alle, le match Nico-Nicoyé/Pigeon Vert n'a connu ni vaincu ni vainqueur à l'issue du temps réglementaire. Les Deux équipes se sont séparées sur le score de nul vierge. La compétition étant encore à l'étape des éliminations directes, le juge

du match a procédé aux tirs au but et à l'issue desquels, Nico-Nicoyé a pu tirer son épingle de jeu en s'imposant 4 tirs à 3.

En deuxième rencontre, V Club Mokanda s'est imposé face aux Jeunes Fauves de Dolisie sur le score écriqué d'1 but à 0 (but de Mayamba). Les poulains du coach Alain Kayi, qui ont encore dans leur tête le mauvais souvenir de leur élimination en huitième de finale de la Coupe de la confédération, ont abordé la rencontre avec beaucoup de détermination dans l'objectif d'atteindre les demi-finales puis prétendre repartir la saison prochaine en compétition africaine. Car, lanterne rouge au championnat national, il est difficile pour ce club de Pointe-Noire de pouvoir remonter en phase retour du championnat pour le carré d'AS.

Charlem Léa Legnoki

INTRONISATION

Grégoire Jourdain Ngoma, nouveau directeur départemental des affaires foncières

L'installation dans ses nouvelles fonctions de Grégoire Jourdain Ngoma, ingénieur géomètre comme directeur départemental des affaires foncières, du cadastre et de la topographie de Pointe-Noire en remplacement d'Ange Pougui Lebo, a eu lieu le 8 juin en présence d'Alphonse Koula Ndinga, directeur général du cadastre et du domaine public.

Les dossiers que le nouveau directeur départemental des affaires foncières, du cadastre et de la topographie va devoir gérer sont de quatre ordres : le volet administratif, le volet personnel, le matériel et le volet financier. Il y a aussi les conflits encore latents de terre entre familles et successions à arbitrer notamment à Koti Fouta, Djeno, Ngoyo, Mongo Kamba, Mongo Mpoukou.

Après avoir remercié Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du domaine public pour la marque de confiance faite sur sa modeste personne, en le nommant à ces fonctions, Grégoire Jourdain Ngoma a dit « La matière foncière cadastrale et topographique est ma



Grégoire Jourdain Ngoma

base inspiratrice, le fondement de ma carrière professionnelle jusqu'à ce jour. Voilà pourquoi que je ne ménagerai aucun effort pour mettre en œuvre toutes les futures instructions de la hiérarchie ».

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Jhay Mayela sort un maxi single

La présentation du maxi single de Jhay Mayela a eu lieu le 9 juin au Cercle civil à Pointe-Noire au cours d'une conférence de presse animée par cet artiste musicien. Le show case qui a clôturé la soirée a permis à l'artsite de jouer les trois titres de son maxi single et quatre interprétations.



Jhay Mayela (au milieu) lors de la conférence de presse

Produit par le label 2MY Records, ce maxi single comporte trois titres Don't change a thing, Ya' Kobina, Luna Da Silva. C'est un mélange de dance, world music et new rumba, que Jhay Mayela met à la disposition des mélomanes de la bonne musique. Ce premier maxi single de Jhay a été enregistré au studio 203 à Pointe-

Noire, mixé et rastérisé au studio Custom à Paris. L'impeccable qualité acoustique du produit discographique et la remarquable prestation scénique de l'artiste augurent une prometteuse carrière du jeune musicien qui a su mettre à profit les précieux et judicieux conseils de ses mentors. Aly Moulady, artiste musicien, Al Nzimbi, arrangeur, Gabriel Mendes, producteur ont apporté chacun à leur tour la rigueur, la discipline et la bonne tenue sur scène etc... a dit Jhay Mayela. Deux clips vont accompagner le produit qui est protégé par la Sacem. Ce maxi single sera suivi d'un album déjà en préparation. Selon les responsables du label 2My Records, Jhay va leur servir de locomotive pour faire éclore de nouveaux et jeunes talents dans les deux Congo. Jhay Mayela est né le 12 mars 1989 à Brazzaville. Après avoir accompagné plusieurs musiciens entre 2007 et 2011 notamment lors du Fespam, de Congo Ndulé Jazz et de certains concerts gospel, il décide de se produire dans les cabarets et pianos bars de la place avec son groupe d'interprétation. Il excelle en soul, RNB, la pop, rumba...Repéré par Al Nzimbi qui le présente à 2My Records qui, après audition l'engage dans son écurie. Le maxi single est le premier produit discographique qui à coup sûr sera suivi d'autres albums et productions scéniques. Notons que lors de la présentation de ce single, Jhay Mayela était entouré des responsables de 2MY Records, sa maison de production et du représentant de Trace.

Hervé Brice Mampouya

RAMADAN

Ibrahim Parfait Makassela demande aux musulmans de Pointe-Noire et du Kouilou, de respecter la pratique du jeûne

Le secrétaire général du conseil supérieur islamique du Congo des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, Ibrahim Parfait Makassela, a demandé à ses frères musulmans de respecter la pratique du jeûne, pendant toute la période du ramadan.

Depuis le lundi 6 juin, les musulmans du monde entier ont entamé leur mois de Ramadan. Pendant toute cette période, ils vont pratiquer le jeûne et seront appelés à s'abstenir de: manger, boire, fumer, ou avoir de relations sexuelles entre l'aube et le coucher du soleil. Cette ascèse permet non seu-

lement aux musulmans, de se débarrasser de tous les comportements considérés comme contraire à l'Islam, mais également de poursuivre l'œuvre du prophète Mahomet et de célébrer le mois où le livre sacré à savoir le Coran, lui a été révélé.

Lors d'un entretien tenu le 08 juin avec les Dépêches de Brazzaville, le secrétaire général du conseil supérieur islamique du Congo de Pointe-Noire et du Kouilou, Ibrahim Parfait Makassela a demandé, aux musulmans de ces deux départements, de respecter la pratique du jeûne durant tout le mois de Ramadan « le mois de ramadan

est un mois sacré pour les musulmans, cette période est réservée à Dieu, c'est donc un mois particulier qui apporte beaucoup d'avantages à celui qui respecte son jeûne », a-t-il dit. Cette pratique du jeûne est étendue à tous les musulmans à l'exclusion, des personnes âgées, des enfants, des malades (qu'ils soient atteints de troubles mentaux ou physiques), des femmes enceintes, des femmes allaitant ou ayant leurs menstrues. Rappelons qu'aujourd'hui, le Ramadan est considéré comme le rite le plus important de cette religion. C'est également l'un des cinq piliers de l'Islam.

Hugues Prosper Mabonzo

PARTENARIAT

Léon Alfred Opimbat reçoit un appui de la Lotaf pour le développement des sports au Congo

Dans la recherche de l'excellence, le ministère des Sports et de l'éducation physique a reçu un appui de taille. La Loterie en Afrique (Lotaf) a accepté de financer les programmes sportifs à partir des bénéfices des paris sportifs

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat et le directeur général de la Lotaf, Léon Ngoma Bikoungou, ont signé la convention de partenariat le 9 juin, leur permettant de regarder dans la même direction dans un partenariat qu'ils disent sincère et productif. Selon ses obligations, le partenaire du ministère des Sports et de l'éducation physique s'engage à relever le défi d'aménager des plateformes sportives secondaires prioritaires dans les départements du Congo, en mettant plus l'accent dans les districts. La Lotaf accepte aussi d'accompagner les fédérations sportives nationales dans l'organisation des tournois populaires qui contribuent, selon la convention, à vulgariser la pratique du sport en vue de la détection des jeunes talents et à rentabiliser les infrastructures sportives. La Lotaf va apporter un appui significatif dans le programme de renforcement des capacités techniques des jeunes des établissements scolaires ou jeunes talents. L'engagement du ministère des Sports doit, de son côté, contribuer à travers ses supports de communication physique et digitale, à la visibilité de la Lotaf en mentionnant le partenariat qui le lie.



L'échange des parapheurs entre les deux parties (Photo Adiac)

Il doit aussi associer la Lotaf aux différentes activités sportives à venir. Le département des sports doit aussi établir un lien permanent, afin de suivre ensemble avec son partenaire, les projets ainsi convenus en mettant à la disposition de la Lotaf ses experts pour maximiser les chances de réussite dudit projet, tout en créant les conditions les plus louables de collaboration. La Lotaf, une société citoyenne spécialisée dans la gestion de la loterie, des paris sportifs et des jeux d'argent, est légalement établie en République du Congo. Pour elle, les infrastructures construites à la faveur des Jeux africains doivent servir de catalyseur pour la promotion des sports d'élite et le développement du sport pour tous. Pour Léon Alfred Opimbat, cette signature avec la Loterie en Afrique est la mise en œuvre des conclusions de la table ronde sur le développe-

ment du sport au Congo, conclusions au cours desquelles, a-t-il expliqué, il a été retenu le principe de la diversification du financement pour atteindre les résultats escomptés. « Aujourd'hui nous avons eu l'opportunité de signer avec la société Lotaf qui s'occupe des paris sportifs. Cette convention, qui est une première, va donc nous permettre de financer les activités de promotion et développement du sport spécifiquement dans l'aménagement et la construction des plateformes sportives dans l'ensemble des districts de notre pays, mais également l'organisation des compétitions sportives multidisciplinaires dans tous les départements et des compétitions dites populaires dans les grandes villes », a commenté le ministre des Sports et de l'éducation physique.

James Golden Eloué

COMPLEXE SPORTIF LA CONCORDE

Le ministre des Sports condamne les actes de vol

Les instruments de sonorisation du stade de l'Unité à Kintélé, baffles et table de mixage, si coûteux ont été volés. En visite sur les lieux, Léon Alfred Opimbat, ministre des Sports et de l'éducation physique a dénoncé ce vandalisme tout en interpellant la conscience collective...

Les actes de vandalisme ont pris la place des activités sportives au complexe sportif de la Concorde. Les citoyens, mal intentionnés, qui n'ont pas en tête la mesure des moyens, des sacrifices et d'efforts consentis par l'Etat pour sortir ces installations sportives de terre, ont commencé à mettre la main dessus. Depuis quelques temps, en effet, il n'y a plus de sonorisation au stade de l'Unité pour vol d'outils y relatifs. Les baffles qui étaient hautement perchés sur les toits métalliques du stade sont portés disparus, la table de mixage également. Les présumés auteurs de ces actes ne sont pas connus, même si à tort ou à raison quelques complicités à divers niveaux sont soupçonnables.

« De ce que nous savons, les responsables des entreprises qui gèrent ces installations sportives du complexe de la Concorde ont porté plainte », a fait savoir Léon Alfred Opimbat avant de lancer l'interpellation. « Au lendemain des Jeux africains, toute l'Afrique a reconnu la grandeur du Congo par ces installations mises à la disposition de la jeunesse congolaise voire africaine. Nous avons le devoir de protéger, de sécuriser ces lieux, chacun dans la parcelle de responsabilité qui est la sienne », a souligné le ministre des Sports et de l'éducation physique. A dire vrai, tout doit être fait pour que ces actes de vol cessent, sinon ce seront les chaises (places assises) et autres instruments qui seront, à leur tour, dévalisés. Aux grands maux les grands remèdes dit-on.

La pelouse en réhabilitation...

Après un grand concert musical au stade de l'Unité, l'aire de jeu s'était quelque peu dégradée. Une équipe est déjà à pied d'œuvre pour en réhabiliter d'autant plus que le match retour contre la Guinée Equatoriale s'y jouera le 4 septembre prochain. L'aire de jeu, à en croire les spécialistes sur le terrain, sera prête. Sur les instruments de sonorisation volés, le public attend la suite de l'information judiciaire qui, selon le ministre a déjà été ouverte.

Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

Les enjeux stratégiques du Bassin du Congo

Les anciennes puissances coloniales, la France en particulier, qui croient pouvoir influencer sur le destin de l'Afrique centrale comme elles le firent à l'époque coloniale feraient bien de mesurer l'enjeu de la partie stratégique qui se joue actuellement dans cette partie du continent. Puis, ce travail étant fait, elles seraient sages de tout mettre en œuvre afin d'aider les gouvernements de la région à mettre un terme aux tentatives de déstabilisation qui se multiplient ici comme ailleurs sur le continent.

Si elles ne le font pas et laissent des aventuriers tenter de semer le désordre là où règne la paix, la communauté internationale dans son ensemble se trouvera très vite confrontée à des désordres infiniment plus graves que ceux qu'elles ont provoqués hier en favorisant l'implosion de la Libye. En n'aidant pas les gouvernements africains à combattre les agressions directes ou indirectes qui menacent leur stabilité intérieure elles se préparent des lendemains douloureux avec,

d'une part, l'accélération de l'immigration sauvage vers leurs territoires à travers la Méditerranée et, d'autre part, la transformation des banlieues de leurs grandes cités en sites de non droit où se forme le terrorisme.

Les crises qui dévastent le Mali et la Centrafrique, qui menacent le Tchad, le Niger et le Cameroun, qui déstabilisent la République démocratique du Congo sont là pour démontrer que l'ignorance, la méconnaissance, mais aussi le laxisme dont fait preuve l'Union Européenne face aux dangers qui menacent le continent sont proprement suicidaires. Elles portent en elles un avertissement que les autorités européennes se doivent de prendre en compte si elles veulent épargner de grands troubles à leurs propres populations dans le proche avenir.

Que convient-il de faire dans un tel contexte, dira-t-on ?

Ceci énoncé en termes non diplomatiques mais que les spécialistes pour-

raient aisément traduire en actes concrets s'ils prennent enfin la mesure du risque que fait courir à l'Europe sa méconnaissance des réalités africaines.

1) Cesser une fois pour toutes de donner des leçons de bonne gouvernance à des pays qui avancent pas à pas sur la voie de la démocratie, mais qui le font de façon infiniment plus rapide que ne le firent les nations européennes tout au long des siècles précédents.

2) Bloquer par les voies légales mais avec la plus grande fermeté les actions de déstabilisation que mènent à partir de leur propre sol les organisations non gouvernementales quelques peu sulfureuses et les petits groupes d'aventuriers qui s'emploient à semer le désordre en Afrique.

3) Aider les pays africains à se faire au sein des institutions internationales une place qui corresponde à leur poids humain, économique, écologique et soutenir leur démarche visant à s'installer au cœur même de la gouver-

nance mondiale, à savoir le Conseil de sécurité des Nations unies.

4) Accompagner autrement qu'en paroles les pays du Sud dans l'édification de communautés régionales viables qui leur permettront de mutualiser leurs moyens et de se défendre contre les tentatives de déstabilisation qui les ciblent en se dotant des institutions nécessaires.

5) Soutenir financièrement et techniquement la lutte pour la protection de la nature et la défense de l'environnement que mènent les pays comme le Congo et dont dépend à très court terme la survie de l'humanité comme le démontrent les experts de l'écologie.

Voyons si la vieille Europe va enfin comprendre qu'il est temps pour elle de s'informer à bonne source et de prendre les mesures qui s'imposent si elle veut continuer à dialoguer avec l'Afrique en général, le Bassin du Congo en particulier.

Jean-Paul Pigasse